

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CXVIII – ANNÉE 1990

2^{ème} LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	50 F
Couple : ajouter une cotisation	50 F
Droit de diplôme	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	120 F
Abonnement pour les particuliers non membres	170 F
Abonnement pour les collectivités	170 F
Prix du bulletin au numéro	40 F

*
..

Pour bénéficier de la gratuité (diplôme, cotisation, abonnement), les étudiants doivent fournir, chaque année, au trésorier, une demande. Ils joindront une photocopie de la carte d'étudiant (ou un certificat de scolarité) et préciseront qu'ils n'exercent aucune activité rémunérée.

Si leurs travaux (mémoires, thèses) concernent l'histoire et/ou l'archéologie du Périgord, la Soc. hist. et arch. du Périgord demande à en être informée et à en recevoir un résumé de quelques pages pour publication.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CXVIII – ANNÉE 1990

2^{ème} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 2^{ème} LIVRAISON 1990

● Compte rendu de la séance	
du 4 avril 1990.....	91
du 2 mai 1990.....	94
du 6 juin 1990.....	96
● Les humains gravés de Gabillou (J.-P. Duhard).....	99
● Saint-Geniès, l'une des plus fortes concentrations de toits de lauzes en Sarladais (Y. Chapoulié, P. Denoix).....	113
● Les fresques de la chapelle du château de Puyloubard, à Beaussac (Mareuil) (Cl.-H. Piraud et A. Ribadeau-Dumas).....	121
● Le temple des Olivoux (R. Costedoat).....	125
● Liste des préfets de la Dordogne (G. Penaud).....	129
● Dans notre iconothèque :	
- A propos des couteaux de Nontron (B. et G. Delluc).....	139
● Notes de lecture :	
D.D. Solidarité et Prévention : <i>Traces</i> ; ADAM 24 et 47 : <i>Que sont nos kiosques devenus ?</i> ; B.-P. Lajoinie : <i>Meyrals sèpia</i> ; Cl. Gérardin : <i>Connaître et savourer le Périgord</i> ; F. Vitoux : <i>La Vézère coule depuis longtemps en Europe</i> ; M. Marzac : <i>Armand de Périgord</i> ; Ch. Chevillot : <i>Sites et cultures de l'âge du bronze en Périgord</i> ; J. Lauftray : <i>La tour de Vésone à Périgueux</i> ; P. Lachaud : <i>En segre Jacquou</i> ; Ch. Signol : <i>La rivière espérance</i> ; G. Carion-Machwitz : <i>Bruzac ou les doigts du temps</i> ; A. Corbin : <i>Le village des cannibales</i> ; J.-Cl. Bonnal : <i>Charles de Gaulle, son enfance, ses nombreux voyages en Périgord</i> ; V. Grand : <i>Les annales du Terrassonnais</i> (D. Audrerie) ; R. Gibson : <i>Rigorisme et Liguorisme dans le diocèse de Périgueux, XVIIe-XIXe siècles</i> (M. Berthier).....	141
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture.....	145

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 4 AVRIL 1990

Présidence du Prof. Henri de Lumley.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 83 — Excusés : 1.

FELICITATIONS

Mme Claude Dauphiné vient de soutenir une thèse de doctorat à l'Université de Nice sur « Rachilde, femme de lettres 1900 ».

ENTREE D'OUVRAGES

— Le sanctuaire rural antique d'Ancely, commune de Toulouse, par Georges Baccrabère, Institut catholique de Toulouse, *Chronique* n° 1-1988 (don de Mgr Briquet) ;

— Langue et littérature d'Oc et histoire médiévale, *Annales du Midi-Privat*, Toulouse 1989 ;

— Histoire moderne et contemporaine, *Annales du Midi-Privat*, Toulouse 1989 ;

— On the manipulation of palaeolithic hand-axes par Peter Marks, tiré à part de *Mod. Quaternary Res. SE Asia* 7 1982 (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

— Dans *Préhistoire ariégeoise*, tome XLIV - 1989, S.A. de Beaune traite d'un ustensile en pierre décoré à usage plurifonctionnel provenant de Laussel ;

— Le n° 7-1988 d'*Archéologie en Aquitaine* fait le point dans une première partie sur les fouilles, sondages et prospections réalisés en 1988 dans toute la région Aquitaine et dresse dans une deuxième partie la bibliographie de ce qui a été publié sur le plan de l'archéologie régionale en 1987-1988 ;

— *Le Figaro* du 10 mars 1990 annonce le tournage d'un film sur Jean Galmot sous la direction d'Alain Maline ;

— Dans *Le Journal du Périgord* n° 4 de mars 1990, Dominique Repérant invite à visiter Saint-Léon-sur-Vézère, Clara Murner évoque la personnalité d'Obroucheff, général russe qui a séjourné à Jaures, Dominique Lavigne décrit la petite ville du Bugue, enfin il est fait mention de Victorine Cumon, empoisonneuse par amour.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le Dr Delluc invite le professeur Henri de Lumley à présider la séance.

Le président souligne la présence dans la salle de trois enseignants de Mendossa, en Argentine, accompagnés par Mme Herguido.

Il remercie Mme Higounet-Nadal pour les nombreux numéros du bulletin qu'elle a offerts à notre compagnie. Il rappelle également que le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, organisé par notre compagnie, se tiendra à Bergerac les 21 et 22 avril prochains ; toute les personnes intéressées peuvent y participer.

Le secrétaire général indique que la conférence, donnée au siège de notre société par MM. Berthier et Denoix, sur saint Joseph dans l'histoire de l'art, a passionné les nombreuses personnes présentes.

M. Lacombe commente l'ouvrage qui vient de paraître sur la tour de Vésone (éditions du CNRS Paris 1990) et auquel il a participé.

Le professeur de Lumley rappelle que notre compagnie a possédé plusieurs préhistoriens de grande renommée, parmi lesquels Maurice Féaux, Léo Testut et Denis Peyrony. Il précise ensuite les circonstances dans lesquelles la mise en valeur de l'abri Pataud a été engagée à son initiative et salue le travail accompli par Mme Delluc. A l'aide de diapositives, il montre ce qu'étaient Les Eyzies au quaternaire. A propos de la statue de « Mme Pataud », il explique que celle-ci correspond à une jeune fille de seize ans, morte à l'époque préhistorique, dont le corps fut retrouvé à Pataud ; la sculpture est due à Erik Granquist. Une discussion suit sur les conditions de vie à cette époque.

Brigitte et Gilles Delluc projettent une série de diapositives sur la grotte de Bara Bahau, au Bugue. Afin de mieux faire comprendre la signification des dessins pariétaux, les intervenants font précéder chaque projection d'un schéma, où les traits principaux sont soulignés.

M. Guérin commente la carte géologique de Périgueux ouest publiée récemment par le service géologique national. C'est un document de première importance pour bien comprendre une région.



M. Bélingard demande s'il y avait originellement une tour octogonale telle qu'on la voit aujourd'hui. M. Mouillac précise que la croisée du transept est postérieure et que, antérieurement, il y avait un clocher.

Mme Herguido fait un intéressant exposé sur la situation économique de Savignac-les-Eglises au siècle dernier, à partir de l'enquête Brard, qui fut lancée en Dordogne le 10 février 1835. Cette étude, exemplaire en la matière, sera soumise au comité de lecture.



M. Mouillac indique que le dimanche 29 avril sera fêté à Paunat, la fin provisoire des travaux sur l'église. A l'aide de diapositives, il explique comment fut déposée par des grues la charpente de la coupole en 1988. Une même opération avait eu lieu auparavant à Sireuil. C'est l'entreprise Férignac, de Hautefort, qui a réalisé ces travaux.

M. Salviat, remontant dans les registres des délibérations du conseil municipal de Périgueux, décrit avec humour les différents emplacements qui avaient été envisagés pour la mise en place de la statue de Daumesnil. Le Dr Delluc précise que, durant la dernière guerre, la statue avait été discrètement déposée et mise à l'écart pour ne pas être fondue.

ADMISSIONS

- M. Philippe Doumenge, 24150 Saint-Capraise-de-Lalande, présenté par Mgr Briquet et le père Pommarède ;
- Mme Annie Faurel, 18, rue du 144ème R.I., 33000 Bordeaux, présentée par Mlle Marquerite Dupuy et Mme Higounet ;
- M. Roger Hassan, Pégauret 24260 Le Bugue, présenté par MM. Delaugeas et Bertrand ;
- Mme Bernadette Noël, 89, rue Cardinal-Cardiun, Liège (Belgique), présentée par MM. Delcel et Meillon ;
- M. Jean-Pierre Puisarnaud, 5, rue Augey-Dufraisse, 24600 Ribérac, présenté par MM. Bisson et Clauzure ;
- M. et Mme Raymond Segurel, 60, boulevard Kennedy 24750 Trélissac, présentés par Mme Cestac et M. Audrerie ;
- Mme Pierrette Veyral, Les Georges 24680 Gardonne, présentée par M. Lagrange et le Dr Delluc ;
- M. Charles Turri, 7, rue du Gymnase 24000 Périgueux, présenté par MM. Bélingard et Drancourt ;
- M. Richard Begyn, Le Balayer 24370 Saint-Julien-de-Lampon, présenté par le Dr et Mme Delluc ;
- M. Pascal Fournigaut, le Gadifé, 24250 Groléjac, présenté par le Dr et Mme Delluc.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

SEANCE DU 2 MAI 1990

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 77 — Excusés : 2.

ENTREES D'OUVRAGES

- Introduction a una lectura de la « Relación de viaje » d'alvez Nunez Cabeza de Vaca, par Jean Monestier, Comité du Périgord de la langue occitane 1990 (don de l'auteur) ;
- Aglands doblauds poëmas par Marcéu Vielhavilla, Lo Bornat Périgueux 1990 (don de M. Monestier) ;
- En segre Jacquou, par Paule Lachaud, Comité du Périgord de langue occitane 1990 (don de M. Monestier) ;
- Histoire de la société zoologique de France, son évolution, son rôle dans le développement de la zoologie, par Jean-Loup d'Hondt, Société Zoologique de France, revue française d'aquariologie herpétologie, numéro spécial - 3e trimestre 1989 (don de l'auteur) ;
- Charles de Gaulle en Périgord, par Jean-Claude Bonnal, éditions du Roc de Bourzac, Bayac 1990 (don de l'éditeur).

ENTREES DE DOCUMENTS

- Programme du concert donné en l'église de Chantérac le 26 avril 1990, donnant un historique de l'église (don de M. Audrerie) ;
- Casteljaloux en Aquitaine, plaquette touristique (don de M. Audrerie).

REVUE DE PRESSE

- Dans le bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir n° 40 - 1er trimestre 1990, Alain Lacaille décrit le lion de pierre de Saint-Cyprien, Louis François Gibert poursuit son essai de topographie historique sur Domme et Cénac, André Delmas traite des cahiers des plaintes et doléances des paroisses du Terrassonnais.

COMMUNICATIONS

Le président présente M. Turri, qui a été coopté par le conseil d'administration, conformément à nos statuts, pour remplacer comme trésorier M. Bélingard, qui vient de subir une grave opération. M. Bélingard se remet rapidement de cette intervention.

Il tient à remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation du congrès de Bergerac, et plus particulièrement MM. Mouillac, Penaud, Laclerc et Audrerie.

Le secrétaire général fait le compte rendu du congrès, qui a eu à subir les conséquences de grèves postales, qui se sont déroulées à la veille du congrès ; des correspondances de ce fait ne sont pas arrivées, notamment d'intervenants. Environ deux cents personnes ont au total participé aux travaux et le banquet du samedi soir a réuni soixante-dix-huit convives au château de Monbazillac. Les Actes du Congrès paraîtront en 1991. Le sous-préfet de Bergerac et le sénateur-maire de Bergerac nous ont adressé leurs remerciements.

Le président interroge les membres sur l'heure qui serait la plus commode pour nos soirées du mercredi : 20 h comme par le passé, ou 18 h 30, comme cela se fait dans d'autres associations. Une majorité se prononce pour 18 h 30.

Le Centre ethnologique du patrimoine industriel, agricole et artisanal tiendra son assemblée générale dans nos locaux le 12 mai prochain.

Les quatrièmes Rencontres internationales de Commarque se dérouleront du 28 au 30 septembre prochain à Sireuil et auront pour thème « La vie de château ».

A Saint-Cyprien, dix élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux présentent du 4 au 19 mai leurs travaux : « Saint-Cyprien, identité, altérité, desseins ».

Jean-Claude Bonnal commente son ouvrage sur Charles de Gaulle en Périgord (éd. du Roc de Bourzac, Bayac 1990).

M. Lagrange rappelle les propos tenus au Dr Lafont, alors président de notre compagnie, par le général de Gaulle de passage à Périgueux : « Vous faites de l'histoire, c'est bien, continuez vos travaux ».

Le chanoine Jardel a noté dans le dernier catalogue d'autographes de la librairie Thierry Bodin, la mise en vente de lettres de Mounet Sully et de Sem ; le contenu des lettres ne présente pas d'intérêt particulier.

M. Bousquet projette une série de photographies prises durant le congrès de Bergerac.

M. Lagrange regrette que le bulletin ait paru avec retard et que les tables de 1989 n'aient pas été jointes. Elles seront envoyées ultérieurement.

Il apporte des informations nouvelles concernant Orélie-Antoine et la vente de son étude, avant son départ en Amérique. Le Président Filhol a en effet mis au jour l'acte de vente de l'étude daté de 1857. Orélie-Antoine est appelé Tounem, selon l'ancienne orthographe de son nom. Si la vente a été retardée, c'est pour une raison tenant au nombre de charges d'avoués ne pouvant réunir la somme nécessaire pour le rachat par eux-mêmes, l'étude est enfin vendue à M. Pouyo. Une note en bas de page indique qu'Orélie Antoine souhaite se rendre au Brésil en 1858.

Mme Chabannes projette des photographies de la nouvelle maison de retraite de Terrasson.

Mme Soubeyran nous a fait parvenir une carte postale ancienne, montrant le panneau « Bienvenue à Périgueux » encadré par deux gendarmes motocyclistes.

M. Soubeyran porte le petit coffre qui avait été déposé par notre compagnie en 1893 au musée du Périgord. Celui-ci, présenté dans une vitrine du musée, est en étain richement décoré. D'origine vraisemblablement allemande, il date du XVI^e siècle.

Une discussion s'en suit sur l'organisation du musée du Périgord et les différentes formes de dons ou de legs.

M. Audrerie répond à une série de questions sur les différents projets d'auto-route, qui doivent traverser le département.

ADMISSIONS

— M. et Mme du Cheyron d'Abzac, 24420 Savignac-les-Eglises, présentés par MM. Chevalier et Audrerie ;

— M. Remi Lassaigne, 9 rue Krüger, 24000 Périgueux, présenté par MM. Gallet et Audrerie ;

— Mlle Merilhé, Le Vignal, 24260 Journiac, présentée par M. et Mme Duret ;

— M. Paul Mounier, présenté par Mme Mounier et M. Audrerie ;

— M. et Mme Luc Rivière, Marsaguet, 24430 Razac-sur-l'Isle, présentés par les Drs Mullon et Delluc ;

— Mme Martine Faure, 15 rue du Plantier, 24000 Périgueux, présentée par Mmes Rousset et Delluc ;

— M. Henry de Castellanne, La Rigale, 24600 Villeteureix, présenté par MM. Manhès et Audrerie ;

— M. Jean Batailler, 51 rue de Proumeyssac, 24260 Le Bugue, présenté par MM. Alix et Fayolle ;

— Mme Marguerite Livarès, 16 rue Raymond Poincaré, 33100 Bordeaux, présentée par Mmes Delprat et Higounet ;

— Mme Jacqueline Turri, 7 rue du Gymnase, 24000 Périgueux, présentée par MM. Bélingard et Drancourt ;

— M. Gilles Romeyer Dherbey, 21 rue de Brezels, 33800 Bordeaux, présenté par MM. Audrerie et Turri.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

SEANCE DU MERCREDI 6 JUIN 1990

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 79 — Excusés : 4.

FELICITATIONS

Jean-Louis Favard, ordonné prêtre le dimanche 3 juin 1990 ;

Le père Pommarède, reçu dans l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem ;

M. et Mme Caillat, à l'occasion de la naissance de leur fille Julie ;

M. et Mme Régis Vacher, à l'occasion de la naissance de leur fille Ségolène.

ENTREES D'OUVRAGES

— De l'habitat spontané à l'habitat aménagé, actes du II^{ème} colloque sur le patrimoine troglodytique tenu à Sireuil les 14, 15 et 16 avril 1988, collection Les cahiers de Commarque, Sireuil 1990 (don de l'association culturelle de Commarque) ;

— Vieilles demeures en Périgord, Découverte 4, éditions P.L.B., Le Bugue 1990 (don de l'éditeur) ;

— Bruzac ou les doigts du temps, par Geneviève Carion-Machwitz, éditions Pyrène, Saint-Avit-Rivière 1990 (don de l'auteur) ;

— Etude comparative des squelettes crânio-faciaux d'un néandertalien classique et de l'homo-sapiens, l'homme de La Chapelle aux Saints, par François Audubert, thèse pour le diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, soutenue le 25 juillet 1978 à l'Université de Bordeaux II (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

— Le bulletin de la *Société des Amis de Montaigne*, VII^{ème} série de juillet-décembre 1988 et janvier-juin 1989, contient les actes du congrès tenu à Paris en 1988 sur « Montaigne et les Essais, 1588-1988 » ;

— Dans *Périgord mon pays* n° 742 du 1^{er} trimestre 1990, Patrice Ducouret étudie les cabrettes, chabrettes et cornemuses et Pierre Martial poursuit la visite des rues qui, à Paris, portent le nom d'un périgourdin ;

— *Le Journal du Périgord* de mai 1990 est un numéro spécial consacré aux « Eaux vives » ;

— Dans *Périgord magazine* n° 282 d'avril 1990, on trouve notamment les articles consacrés à l'art rupestre et sa conservation, à Villars, à Atur et aux poissons migrateurs de la Dordogne avec Gilles Ray. Dans le n° 283 de mai 1990, Charles Fuminier donne un portrait de Montignac et invite à la découverte des moulins.

— Dans *L'Agriculteur de la Dordogne* n° 867 du 4 mai 1990, Jean-Louis Gallet indique que les habitats troglodytiques situés en arrière de l'abbaye de Brantôme vont être aménagés pour la visite :

— *Le Journal de la Dordogne* n° 284 du 13 avril 1990 annonce la sortie du dernier roman de Brigitte Le Varlet, « Le bel amour ».

COMMUNICATIONS

Le président commente les différentes manifestations organisées par notre compagnie et auxquelles nous sommes associés. Il indique également que l'annuaire 1989 de la Fédération historique du Sud-Ouest, qui vient de nous parvenir, ne tient pas compte des modifications pourtant signalées en temps voulu.

Il félicite au nom de notre compagnie Mme Higounet-Nadal, qui vient d'être élue membre de l'Académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux.

Il donne lecture de la lettre qu'a adressé le secrétaire général de la Fédération historique du Sud-Ouest, pour remercier notre compagnie d'avoir organisé son dernier congrès à Bergerac et se réjouir de la qualité de nos travaux.

M. Audrerie signale que cette année nous fêtons le cinquantenaire de la mort de Guy de Larigaudie, survenue le 11 mai 1940 sur le front. Il fut pendant les années 30 la figure emblématique de l'aventure scout.



Le retour des cendres de Guy de Larigaudie à Saint-Martial-de-Ribérac, à la fin de la guerre. (Photo Boismoreau. Coll. Paul Maunat).



Tombe de Guy de Larigaudie au cimetière de Saint-Martin. (Photo Boismoreau. Coll. Paul Maunat).

Mme Girardy-Caillat décrit les fouilles en cours sur l'emplacement du futur lycée Jay de Beaufort, à Périgueux. Il a notamment été mis au jour une ancienne carrière, un four de potier et les restes d'une chaussée semblable à celles qui étaient apparues sur le site de la Visitation. Des fouilles sont également prévues devant la Porte Normande. Dans la cour Faber, située en face de la domus des Bouquets, des structures archéologiques romaines, découvertes dans des sondages réalisés préalablement aux aménagements prévus, sont actuellement étudiées.

Le père Pommarède signale que des fouilles ont été également effectuées place de la Cité, dans l'immeuble où se trouvait une ancienne boucherie.

Le chanoine Jardel a relevé dans un catalogue de vente publique à l'hôtel Drouot, la description d'une lettre signée par le conventionnel Lamarque, en date du 16 nivôse an V. Lamarque, Quinette et Bancal, les trois conventionnels livrés par Dumouriez aux Autrichiens, réclament en compensation des trois années passées en détention un recueil complet des cartes de Cassini.

M. Gruège annonce la tenue à Périgueux en novembre prochain du salon du Livre Gourmand.

Le père Pommarède poursuit l'exposé de ses travaux sur saint Front. Il doit avoir communication d'un manuscrit du XIII^{ème} siècle provenant de l'abbaye de Cîteaux et conservé à Montpellier. A Cosne-sur-Loire, dans la Nièvre, l'église de Saint-Agnan s'appelait jusqu'au IX^{ème} siècle Saint-Front. Un chapiteau de l'abside montre Saint-Pierre remettant à Saint-Front son bâton. Une peinture et une statuette du saint sont également conservées. Au sud de Commeny, dans l'Allier, une église porte le nom de Saint-Front. Une belle statue du saint se trouve dans la sacristie. Non loin de là, à Creuzier-le-Neuf, une fontaine et une statue de saint Front perpétuent le souvenir du patron de ce lieu.

Mme Carion-Machwitz présente son roman « Bruzac ou les doigts du temps » et donne quelques indications sur les châteaux de Bruzac.

M. Berthier donne lecture de l'étude qu'il vient de réaliser sur la commune de Ribagnac, à partir de l'enquête réalisée par Cyprien Brard, en 1835. Cette communication sera soumise au comité de lecture pour publication dans le bulletin.

Le père Pommarède rappelle que l'évêché de Périgueux avait tenté d'effectuer une vaste enquête sur le Périgord vers 1840, à l'initiative de Mgr de Lostanges. En 1874, c'est notre compagnie qui avait préparé un questionnaire archéologique destiné à l'ensemble des maires du département.

M. Bousquet dresse le bilan de l'opération Mathusalem, qui a permis de recenser quelques-uns des plus vieux arbres de notre région.

ADMISSION

— Isabelle de Montvert-Chaussy, château de Montvert, 24230 Saint-Seurin-de-Prats, présentée par MM. Berthier et Audrerie.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

Les humains gravés de Gabillou

par Jean-Pierre Duhard

PRESENTATION DE LA GROTTES

Bien que fermée au public, la grotte de Gabillou, près de Mussidan (Dordogne), est suffisamment bien connue des préhistoriens pour rendre sa présentation superflue. Cette galerie étroite, longue d'à peine 25 m, qui fut fréquentée au magdalénien ancien, offre la particularité d'une très grande densité picturale. Dans son état actuel, elle comporte 72 signes et 163 figures (J. Gaussen, 1984), dont plusieurs figurations humaines. Ce sont ces dernières que nous allons plus particulièrement étudier. Nous avons visité à deux reprises la grotte avec le Dr Gaussen et pu disposer des clichés qu'il en a pris. C'est l'occasion de lui manifester notre gratitude pour l'excellent accueil qu'il nous a toujours réservé et les conseils qu'il ne cesse de nous prodiguer pour nos différentes publications.

De l'entrée moderne en progressant vers le fond, nous relevons 9 figures humaines : d'abord à droite, les n° 38 (humain armé), 37 (sujet acéphale penché, ou « sorcier »), suivi, à gauche, du n° 110 (figuration humaine de profil, dite « femme à l'anorak ») ; de nouveau à droite 3 sujets : n° 155 bis (sujet acéphale penché, ou « sorcier »), n° 189 (profil humain dit « Lucifer ») et n° 200 (figuration féminine acéphale), qui est l'ultime figure de la paroi droite ; c'est à gauche que se trouve la dernière figure de la galerie, le n° 204 (« Le sorcier de Gabillou »).

Nous remarquerons que cette répartition semble se faire selon un certain ordre, aussi bien numérique que topographique ou figuratif. Six figures occupent la paroi droite (38, 37, 54, 155b, 189), une le plafond, au milieu, et deux la paroi gauche. La figure 109, du milieu, « sépare » les six figures de droite. Comme pourrait le faire également la figure 110 de gauche. A droite les corps sont acéphales et des têtes isolées s'y intercalent : au milieu et à gauche les corps sont céphales. Le 109 et le 204, à tête de bovidé, sont « séparés » par un personnage à visage humain, le 110. Nous reviendrons plus loin sur cet ordonnancement apparent des figures humai-

nes. Il se peut qu'il résulte du hasard seul ; il se peut aussi qu'il soit intentionnel mais nous ne devons avancer l'hypothèse qu'avec prudence, en ayant présent à l'esprit qu'une partie de la galerie vers l'entrée a été détruite par des carriers et recelait peut-être d'autres œuvres.

Sur ces 9 figures humaines, 4 sont acéphales (44,4 %) et sept ont un corps (77 %) ; sur les 3 pourvues à la fois d'un corps et d'une tête (109, 110, 204), 1 a un aspect humain (110) et 2 un aspect animal (109, 204), ce qui laisse présumer l'existence possible de relations particulières entre les humains et les animaux, ce que nous envisagerons également, après avoir précisé nos critères diagnostiques d'humanité.

LE DIAGNOSTIC D'HUMANITÉ ET DE SEXE

1° Les critères d'humanité :

Reconnaître l'humanité d'une figure n'est pas toujours entreprise aisée, d'où les vocables commodes mais vagues, de : « *antropomorphes* », « *humanoïdes* », « *hybrides* », « *composites* », etc. que l'on peut relever dans la littérature (Saccasyn, 1947 ; Pales, 1976), qui permettent un classement de l'inclassable en se débarrassant du problème de la définition (Lorblanchet).

Si l'on regarde le *Larousse Encyclopédique*, on trouve : « *Homme, mammifère biman à station verticale. Les caractères spécifiques de l'homme sont : la station verticale, les dimensions considérables de son crâne. Sa peau est presque dépourvue de poils, ses cheveux sont abondants, son nez avance fortement au-dessus de sa bouche, et son menton est très accusé. Ses mains sont dans le prolongement du bras, tandis que ses pieds forment un angle droit avec la jambe. Enfin, ayant l'habitude de se tenir debout, il a les muscles fessiers et jumeaux extrêmement développés.* »

Pour Mme Lacourcelles (1971), sont caractéristiques d'un humain : une tête au crâne globuleux surmontant un cou vertical, des membres aux attaches et aux articulations typiquement humaines, (jambes pliant vers l'arrière et bras vers l'avant), la station verticale et la préhension d'un objet à la main. Elle faisait en outre remarquer avec pertinence que le singe avait disparu de notre continent bien antérieurement au Paléolithique.

Ucko et Rosenfeld se sont également penchés sur le problème de la définition (1976) :

« *Man's distinctive features include : sexual hair in the shape of a triangle on the females, as on no other species ; beard, breasts, position of the penis, hands and feet, as also on several primates, carnivorous animals and predatory birds. Man has relatively long hind legs and bipedal gait (the latter on occasion also shown by bears), collar bone and shoulders and the potential for holding the arms in various position, some of which are shared by monkeys and apes, but by no other animals.* »

Nous citerons enfin Mme Archambeau, dans sa thèse sur les Combarelles (1984) :

« *Nous parlerons d'une représentation humaine, lorsqu'une figure renferme au moins un caractère qui ne puisse appartenir qu'à un être humain.* »

Nous appellerons figure humaine les images dont les contours nous permettent de reconnaître l'homme dans ses fonctions anatomiques ../. nous avons pris en compte : 1) la ligne dorso-lombaire rectiligne quelle que soit la position des fesses ; 2) le port de la tête dans le prolongement du dos sur un support grêle le cou ; 3) la position bipède en général. »

Toutes ces définitions prennent en compte un certain nombre de critères s'appliquant à un humain idéal, en posture verticale bipède, le corps en extension et les mains occupées à manipuler un objet. Ils sont inutilisables chez un humain acéphale ou apode ou en posture fléchie ou de décubitus, comme l'art paléolithique nous en offre en nombre important. Toute définition morphologique achoppe sur les mêmes écueils, même en ne retenant que des critères de certitude, comme : la présence de mains et de doigts, d'une angulation orthogonale du pied sur la jambe, d'un nez fortement avancé au-dessus de la bouche, d'une saillie des fesses et des mollets.

M. Boule, dans sa définition des primates (1923), introduisait avec la description de « *deux mamelles pectorales* », les caractères sexuels secondaires dans la définition de l'humain, ce qui nous paraît d'une grande importance dans la démarche diagnostique.

2° Les caractères sexuels :

Une confusion étant parfois faite entre caractères sexuels primaires et secondaires, un court rappel anatomo-physiologique nous semble utile :

A) Les caractères sexuels *primaires* sont les gonades ou glandes sexuelles, visibles chez l'homme alors qu'elles ne le sont pas chez la femme. Cependant, avec le Dr Pales (1976), nous admettons que le gros ventre gravidé, preuve indirecte de l'existence d'ovaires, est un caractère sexuel primaire.

B) Les caractères sexuels *secondaires* incluent : a) les organes génitaux externes masculins (pénis) ou féminins (vulve) ; b) une paire de seins en position pectorale ; c) la répartition adipeuse à prédominance inférieure chez la femme et supérieure chez l'homme ; d) la plus grande importance de la masse musculaire masculine ; e) le plus grand développement de la ceinture scapulaire chez l'homme et pelvienne chez la femme.

C) Les caractères sexuels *tertiaires* relèvent du psychisme et sont sous une double dépendance : culturelle et hormonale. La sécrétion d'hormones mâles, outre qu'elle développe la musculature, incline l'humain masculin à la compétition, aux exercices physiques, à l'affrontement et cela se manifestera, notamment, dans la répartition sexuelle des activités : « la chasse revient normalement à l'homme, la cueillette à la femme », faisait justement remarquer André Leroi-Gourhan (1965 : 215). Nous pensons avec lui que les raisons sont avant tout physiologiques, hormonales, et non pas culturelles, comme on a pu le soutenir (Testard, 1986).

3° La reconnaissance du sexe des humains :

Nous disposons pour ce faire de deux sortes de critères, les uns de certitude, les autres de présomption. Parmi les premiers nous citerons : chez

l'homme, les testicules et le pénis ; chez la femme, la vulve et le gros ventre. Parmi les seconds : chez l'homme, les proportions du corps, la pilosité faciale, le port d'une arme ou un affrontement conflictuel ; chez la femme : largeur des hanches, saillie fessière, port d'une ceinture ou d'anneaux d'avant-bras ou de chevilles. Ces critères sont de valeur inégale mais peuvent, par leur association, amener à une certitude diagnostique. Cela nous conduit à proposer des indices sexuels de masculinité et de féminité, d'un usage commode dans l'étude des figurations humaines :

Indice de masculinité (I.M.) :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| 1 : Pilosité faciale | 2 : Thorax large ou épais ou arme |
| 3 : Port d'une dépouille animale | et/ou affrontement à un animal |
| 4 : Pénis | |

Indice de féminité (I.F.) :

- | | |
|---------------------------|---|
| 1 : Triangle pubo-génital | 2 : Pelvis large et/ou saillie fessière |
| 3 : Gros ventre gravide | |
| 4 : Vulve et/ou seins | |

Si l'indice est ≥ 4 le sexe est certain ; il est probable entre 2 et 4 ; il est incertain $= \text{à } 1$.

4° Application aux sujets de Gabillou :

A) Le sujet 67 est présenté comme un anthropomorphe douteux par M. Gaussen, et c'est un fait qu'il ne présente aucun caractère humain : nous ne le retiendrons pas. Il en va de même de la figure 26, peut-être un signe, ou un oiseau (Arouet, 1970).

B) Le visage n° 54 présente une pilosité céphalique et mentonnière donnant une présomption de masculinité ($IM=1$). Le port d'une barbe est, en principe, l'apanage des hommes mais nous connaissons des exceptions cliniques et figuratives (sujet gravé sur un galet de la Madeleine, -MAN 76950-, à petit sein et possible pilosité faciale). Nous le classons dans le groupe des indéterminés sexuels.

C) Le pénis du sujet n° 109 prouve sa masculinité. Le contour postérieur du corps présente les quatre courbures physiologiques de l'humain (concavité cervicale et lombaire, convexité dorsale et sacrée) ; cuisse, genou et jambe sont aussi d'un humain. Par contre la tête est celle d'un bovidé, assez grossièrement reproduite, et nous y voyons un postiche ou un masque, comme semble en porter le second sujet du galet de la Madeleine, où l'on peut lire un contour humain de visage en retrait du contour bestialisé (Capitan, Breuil et Peyrony, 1924).

D) Le seins du sujet n° 200 suffisent à prouver sa féminité, corroborée par un gros ventre et un orifice périnéal où l'hypothèse d'une vulve n'est pas inconcevable (Gaussen, 1964). Ce cercle endopérigraphique périnéal faisant défaut au sujet n° 109, masculin certain, nous le considérons comme un rond vulvaire (Duhard, 1989).

E) Les sujets n° 37 et 155 bis, de même posture, et malgré l'absence de seins ou de gros ventre sont, selon nous, à classer dans le groupe féminin, en raison de la présence d'un cercle identique.

F) Le sujet n° 204, ou « Sorcier de Gabillou », fait comme le n° 109 partie de ces figures composites ou hybrides empruntant des attributs à l'animal tout en conservant une allure humaine. Dans le cas particulier, le sexe ne peut être déduit que par analogie : a) certains composites portent un pénis (Gabillou n° 109, Les Trois-Frères) ; b) aucun sujet féminin caractérisé n'est composite, ce qu'avait relevé le Dr Pales (1976). Le port d'une dépouille animale, particulièrement nette dans cette gravure, est un caractère sexuel tertiaire où s'exprime la domination humaine sur l'animal.

G) Le sujet n° 38 se présente comme un humain debout, acéphale, les membres pelviens écartés, le membre thoracique gauche en extension le long du corps et tenant un objet linéaire. Nous retrouvons ce type d'objets chez d'autres humains (Isturitz, Laugerie-Basse, La Madeleine, le Mas d'Azil, Raymonden, le Roc-de-Sers, La Vache), dont quelques-uns portent un pénis (Laugerie-Basse, Mas d'Azil). Aucun sujet féminin avéré ne portant de tels objets, nous y voyons une arme et un argument en faveur du sexe masculin.

Considérant que la tête de bovidé qui lui fait face est sans continuité avec le sujet 37, qu'elle est de dimension plus réduite que celles des sujets 109 et 204, que le sujet 37 d'une part et la tête et le sujet 38 d'autre part ne sont pas sur la même surface (il existe un relief séparant cou et tête, et un changement d'angle entre les plans des deux scènes), nous dissociions la tête de bovidé du sujet 37 et l'associons au sujet 38, qui l'affronte, comme dans une scène du Levanzo.

H) Quant au sujet n° 110, si le port d'un vêtement est possible, sinon probable, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une « femme à l'anorak ». Mme Abramova (1987) et M. Delporte (1979) nous ont fait connaître les figurines soviétiques, dont certaines paraissent porter des vêtements (Buret', Malta). S'agissant de séries à majorité ou exclusivité féminine, on serait tenté d'y voir également des femmes, ce que nous éviterons de faire, sachant qu'il existe parfois des sujets masculins dans des séries féminines (Brassempouy — Duhard 1987 — et Laussel). Nous le classerons avec le 54 dans les indéterminés sexuels.

I) Le sujet 189 paraît un profil d'humain, plutôt que de félin : nous trouvons de forts belles représentations félines dans la grotte (gravures 21 et 36, sculpture 193) démontrant la capacité de l'artiste à les exécuter. Ce profil supporté par un long cou nous semble être celui d'un grotesque à cheveux hérissés.

COMMENTAIRES

Il nous a paru intéressant de comparer les constatations faites à Gabillou avec celles permises par l'étude des autres œuvres mobilières et pariétales du Paléolithique supérieur français.

1° Place des humains dans l'art figuratif :

Comparés aux animaux, les humains sont sous-représentés à Gabillou : 5,8 %, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne franco-cantabrique de 4,3 % déterminée par Leroi-Gourhan (1964). Mme Lacourcelles trouvait un chiffre de 2,5 %, mais ne décomptait que 5 humains dans la grotte. Ici les humains sont un peu plus nombreux qu'ailleurs, mais sans atteindre la proportion trouvée dans l'art mobilier (15,7 %).

2° Le sexe des humains de Gabillou

Sur les 9 humains de Gabillou, 3 sont masculins (38, 109, 204), 3 féminins (37, 155b et 200) et 3 indéterminés (54, 110, 189), ce qui est une répartition assez étonnante, et le devient davantage si l'on considère que nous avons successivement de l'entrée vers le fond : 2 déterminés (38, 37) – 1 indéterminé (54) – 1 déterminé (109) – 1 indéterminé (110) – 1 déterminé (155b) – 1 indéterminé (189) et 2 déterminés (200 et 204), soit : 2D - 1I - 1D - 1I - 1D - 1I - 2D, le sujet 110 étant le centre de symétrie, situé en outre à mi-distance entre l'entrée et le fond.

Cette répartition de sexes va à l'encontre des observations de Leroi-Gourhan sur la prépondérance des hommes dans le pariétal, sept fois plus nombreux que les femmes, selon lui (1964). A Gabillou hommes et femmes sont à égalité, et c'est un point où cette grotte se singularise encore.

Avec seulement 1/3 d'indéterminés, elle est loin d'atteindre la proportion de 2/3 relevée par Pales dans les figures occidentales (1976). Mais ses chiffres méritent discussion : a) les têtes isolées grossissent le lot des indéterminés : la présence de barbe est certes en faveur d'un homme (IM=1), mais son absence ne permet pas de l'exclure ; les imberbes peuvent être aussi des enfants ou des femmes qui viennent probablement grossir le lot des indéterminés ; b) la prise en compte des caractères sexuels tertiaires permet de réduire notablement la proportion des indéterminés : une révision des humains de Pales nous conduit à doubler le nombre des masculins : en écartant les tête isolées, nous arrivons à 40 % d'indéterminés, 38,6 % de femmes et 21 % d'hommes. Même révisés, ces chiffres demeurent différents des proportions trouvées à Gabillou.

Sur les 3 humains masculins de Gabillou, 1 seul est porteur d'un pénis, ce qui correspond à la moyenne trouvée dans l'ensemble des humains masculins français que nous avons recensés (Duhard, en prép.). Deux de ces trois hommes sont composites (109 et 204) ; nous en connaissons 11 dans l'art paléolithique français : 7 dans le pariétal (2 à Gabillou, 3 aux Trois-Frères, le n° 4 des Combarelles et le « petit sorcier » de Lascaux) et 4 dans le mobilier (1 sur galet de Lourdes et 3 sur le bâton de Teyjat). La répartition de ces sujets composites est donc limitée au Sud-Ouest, et dans six endroits seulement, dont quatre occupant une aire limitée en Dordogne. A cet égard, Gabillou s'inscrit dans une tradition périgourdine, qui ne s'exprime pas seulement dans l'art et traduit très probablement l'existence de cultures locales.

3° Les rapports entre humains et animaux :

Notre formation médicale et gynécologique nous incite à penser que la différenciation sexuelle est à l'origine de la dichotomie sexuelle sociale que l'on retrouve dans la majorité des sociétés, et qui s'exprime aussi bien dans l'art rupestre Néolithique saharien (communication pers. H. Lhote) que dans le Paléolithique français. Car les faits sont là : les rapports dans l'art de la femme et des animaux sont toujours pacifiques, aucune femme n'est affrontée à un animal ou n'en porte les dépouilles ; par contre les humains masculins sont fréquemment en rapport de force ou en situation dramatique (80 % des scènes). Lorsqu'il n'y a pas affrontement, l'homme est cofiguré avec une grande variété d'animaux ; mais quand il existe, dans la majorité des cas c'est avec un bovidé. Et l'on sait le rôle qu'a joué et continue à jouer le taureau dans bon nombre de cultures.

Des 3 sujets masculins, 2 sont des composites et portent des attributs de bovidés (tête pour le 109, tête et dépouille pour le 204). Le 3ème, en 38, porte un objet linéaire à la main et s'avance (membres pelviens en mouvement) vers une tête démesurée de bovidé. Nous retrouvons donc à Gabillou cette tradition bovidienne, spectaculairement illustrée à Lascaux, mais sans que l'homme ne semble en situation difficile, comme au Roc-de-Sers, dans le puits de Lascaux, voire à Villars. « L'esprit » de Gabillou rappelle plutôt celui de Raymonden, où des humains entourent un bison démembré, ou du chasseur nu à l'aurochs de Laugerie-Basse. Le premier humain est affronté à un bovidé (38), le dernier en porte la dépouille (204) ; le n° 109 (à tête de bovidé), sépare en deux sous-groupes de 3 les sujets de la paroi droite : il est tentant de n'y pas voir le seul résultat du hasard.

4° Les rapports des humains entre eux :

On ne peut pas véritablement parler de scène regroupant tel ou tel humain à Gabillou. Il faut se souvenir que la galerie est étroite et présentait un sol préhistorique plus haut que l'actuel, et que les relations éventuelles sont peut-être celles de l'exiguïté.

On pourrait trouver des relations de « pariade » entre humains masculins et féminins : 38 et 37, 109 et 155bis, 200 et 204. Mais, si l'on peut se risquer à parler de configurations d'humains des deux sexes, en précisant qu'elle est exceptionnelle dans l'art paléolithique, on ne pourra prétendre qu'elle revête un aspect sexuel, comme sur la plaquette d'Enlène (Bégouën et Clottes, 1984), ou le panneau 64 des Combarelles.

La proximité du « Sorcier » et de la femme gravide peut suggérer toutes les hypothèses possibles, que des observations ethnologiques soigneusement choisies rendraient vraisemblables, y compris celle d'un lien entre la magie et la fécondité. Elles satisfont l'imagination mais bien peu la raison, mais présentent l'avantage de ne pas risquer être démenties par les intéressés.

CONCLUSION

Déjà singulière par son étroitesse et sa brièveté contrastant avec sa richesse graphique, la grotte de Gabillou se distingue encore par une

répartition apparemment intentionnelle et rythmée des humains figurés, avec un progression acheminant vers les deux sujets terminaux. Cela nous semble illustrer à la fois : 1) les préoccupations primordiales de survie (par l'emprise sur le milieu animal et par la reproduction) ; 2) la dichotomie sociale physiologique, avec l'homme prédateur et la femme reproductrice.

Pour le reste elle s'inscrit tout à fait dans la tradition magdalénienne et périgourdine avec la présence de sujets acéphales et composites et les rapports dramatiques entre l'homme et les animaux.

Ces observations ne permettent pourtant pas de tirer des conclusions péremptoires sur ce que l'on faisait en ce temps à Gabillou (Gausсен, 1989).

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAMOVA Z.A. - 1987 : Palaeolithic art in the U.S.S.R. *Artic Anthropology*, vol. IV, n° 2.
- ARCHAMBEAU M. - 1984 : *Les figurations humaines pariétales périgourdines. Etude d'un cas : Les Combarelles*. Thèse de doctorat de 3ème cycle. Université de Provence. 1 vol. 234 p.
- AUROUET F. - 1970 : *La représentation du visage humain à l'époque magdalénienne*. Mémoire de maîtrise. Faculté de Lettres et Sciences humaines de Paris. 1 vol. 211 p.
- BEGOUEN R., CLOTTES J. - 1984 : Un cas d'érotisme préhistorique. *La recherche* n° 157, vol. 15, pp 992-95.
- BOULE M. - *Les hommes fossiles*. Masson, Paris, 2ème édit. 1 vol.
- CAPITAN L., BREUIL H., PEYRONY D. - 1924 : *Les Combarelles aux Eyzies*. Archives de l'I.P.H. Masson, Paris, 1 vol.
- DUHARD J.P. - 1987 : Edoard Piette avait raison : la « figurine à la ceinture » de Brassempouy est bien un homme. *Bull. de la Soc. d'Anthr. du Sud-Ouest*. T. XXII, n° 4, pp 207-12.
- DUHARD J.P. - 1989 : *Le réalisme physiologique des figurations féminines du Paléolithique supérieur en France*. Thèse de doctorat es-Sciences, Bordeaux I, 622p.
- DUHARD J.P. - (en préparation) : Les humains masculins dans l'art paléolithique français.
- GAUSSEN J. - 1964 : *La grotte ornée de Gabillou (Dordogne)*. Mémoire n° 3, Institut de Préhistoire, Bordeaux.
- GAUSSEN J. - 1984 : Grotte ornée de Gabillou, dans « L'art des Cavernes ». Atlas des grottes ornées françaises. Ministère de la Culture, Paris. 1 vol., pp. 225-31.
- GAUSSEN J. - 1989 : Que faisait-on à Gabillou ? (près Mussidan, Dordogne). *Bull. de la Soc. d'Anthrop. du Sud-Ouest*, T XXIV, pp 151-54.
- LACOURCELLES M. - 1971 : *Les représentations anthropomorphes dans l'art pariétal pendant le Paléolithique supérieur occidental*. Thèse de maîtrise d'Histoire. Toulouse, 2 vol.
- LORBLANCHET M. (à paraître) : De l'homme aux animaux et aux signes dans les arts paléolithiques et australien (manuscrit de l'auteur).
- LEROI-GOURHAN A. - 1964 : *Les religions de la Préhistoire*. P.U.F., Paris, 1 vol.
- PALES L., TASSIN DE SAINT-PEREUSE M. - 1976 : *Les gravures de La Marche II - Les Humains*. Ophrys, Paris, 1 vol.

SACCASYN DELLA SANTA E. - 1947 : *Les figures humaines du Paléolithique supérieur eurasiatique*. De Sikkal, Anvers, 1 vol.

TESTARD A - 1986 : *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs*. Ecole des Htes Et. en Sc. Soc., Paris, 1 vol.

UCKO P.J., ROSENFELD A. - 1972 : Anthropomorphic representations in Palaeolithic art. Santander Symposium (tiré-à-part).

ANNEXE : DESCRIPTION DES HUMAINS (SELON J. GAUSSEN, 1964, 1984)

N° 26 du panneau 3 : « Curieuse figure : signe, anthropomorphe, dessin inachevé (?) ».

N° 37-38 du panneau 4 : « curieuse figure à tête de bovidé (sorcier probable), pourvu de membres d'allure pseudo-humaine. L'anus paraît indiqué ; en avant un petit personnage à extrémités effacées semble tenir une lance (la partie supérieure du tronc et la tête sont effacées). La figure est incomplète et nous ne donnons cette interprétation qu'avec certaines réserves. Les membres inférieurs sont bien visibles, ainsi que l'avant-bras et les mains ».

N° 54 du panneau 5 : « Face humaine. Les traits représentant la chevelure et la barbe sont très profonds. Les yeux utilisent deux dépressions rocheuses, dont le fond a été surcreusé pour donner plus d'acuité au regard de cet étrange personnage. La ligne brisée reliant les deux yeux se lit facilement, mais le nez est fait d'un trait tellement léger qu'il faut presque recourir à l'usage de la loupe pour l'apercevoir ».

N° 67 du panneau 7 : « Curieuse figure. Dessin bizarre : des traits anarchiques et un cercle irrégulier, telle est la description objective de ce que l'Abbé Breuil pense être un anthropomorphe et que Pierre David déclarait en plaisantant être une tortue ».

N° 109 du panneau 11 : « Être hybride à classer dans la catégorie : sorciers. Tête de bovidé aux yeux curieusement placés. Organe sexuel mi-humain mi-animal en érection, avec un testicule arrondi et une verge effilée (qui) rappelle très exactement un dessin analogue de la Caverne des Trois-Frères. Corps et membres très sommaires. Noter l'imprécision du membre antérieur, qui se retrouve de manière parfaitement identique sur les autres figures similaires de Gabillou ».

N° 110 du panneau 12 : « La Femme à l'anorak. Représentation humaine vue de profil, le sexe de ce personnage semble impossible à déterminer. Un vêtement que l'on devine épais enserre le corps ».

N° 155 bis du panneau 14 : « Être acéphale possédant un membre inférieur humain en position verticale, un tronc horizontal, et, dans la région périnéale, un dessin circulaire qui pourrait représenter l'orifice anal. Ce personnage est à rapprocher des deux sorciers à tête de bovidés qui figurent à l'entrée et au plafond de la galerie ».

N° 189 du panneau 14 : Cette gravure « échappe à toute identification naturaliste. Une bête, gueule ouverte, à lèvre supérieure proéminente et gros nez busqué, est surmontée de deux appendices minces et effilés. Le caractère un peu diabolique de cette figure lui a valu d'être appelée « Lucifer ».

N° 200 du panneau 15 : « Corps féminin en position gynécologique. Un sein est gravé, l'autre est figuré par un relief de la roche. La cuisse est correctement dessinée, mais le genou, la jambe et le pied sont très déformés. A la base du ventre un petit trait semble représenter le départ de la deuxième cuisse. A la jonction de la cuisse et de l'emplacement présumé de la fesse, une gravure circulaire, reliée à l'extérieur par un étroit canal, pourrait figurer l'anus ou la vulve. La tête est absente. S'agit-il d'une parturiente ? ».

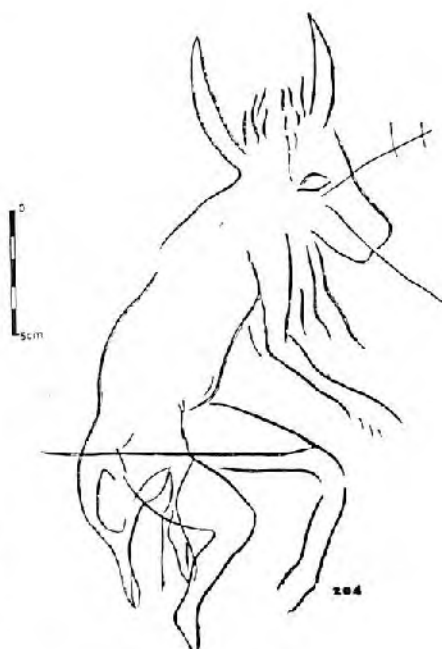
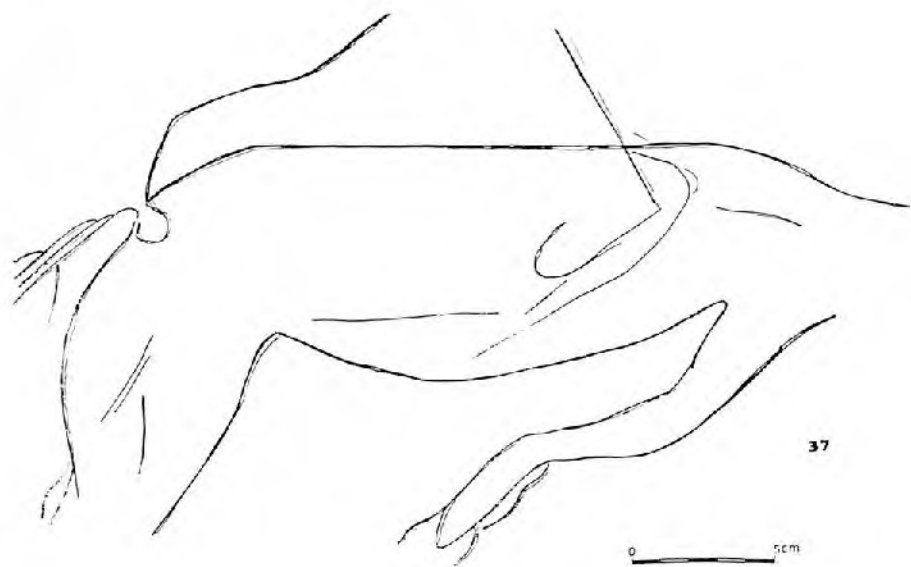
N° 204 du panneau 15 : « Le Sorcier de Gabillou ». « Etre mi-humain mi-animal. Il a tous les caractères que l'on retrouve habituellement sur ce genre de personnage. De l'humain, il possède un corps vertical, à dos légèrement voûté, deux jambes et des rudiments de bras ; de l'animal, une tête de bovidé. La jambe droite est bien détaillée : la cuisse, le genou, la cheville, le pied, sont figurés avec précision. La jambe gauche, par contre, est très sommaire ; les bras sont moins nets, l'un est à peine ébauché ; l'autre se termine par une sorte de palme. La tête est pourvue de deux cornes verticales, entre lesquelles on voit un toupet frontal bien prononcé. Le muflle est très épais, à extrémité carrée. La ligne inférieure du dos se poursuit en arrière de la cuisse pour former un appendice dont l'interprétation est assez difficile. Peut-être s'agit-il d'une queue animale ».

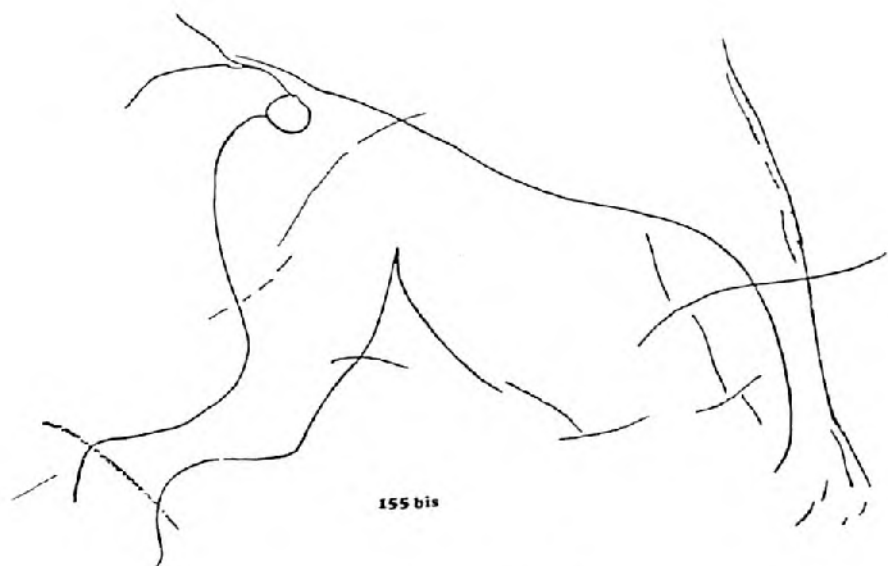


Pl. I : plan de situation des figures dans la grotte.



Pl. II à V : les humains de Gabillou (d'après Jean Gaussen).

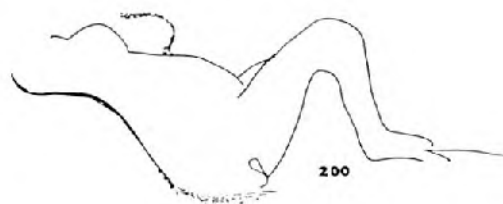




155 bis



189



200

Saint-Geniès, l'une des plus fortes concentrations de toits de lauzes, en Sarladais

par Y. CHAPOULIE et P. DENOIX

Les informations, qui font l'objet de la présente publication, ont été fournies par Yvon Chapoulie, maître couvreur à Saint-Geniès. Ces documents ont été recueillis et présentés par Pierre Denoix. La répartition des villages riches en lauzes à Saint-Geniès et alentour a été indiquée sur la carte de Belleyrne.

Tous les renseignements que je vais détailler m'ont été très aimablement fournis par un des trois spécialistes de la couverture en lauzes qui résident à Saint-Geniès (M. Yvon Chapoulie). Son grand-père était charpentier scieur de long et son père couvreur en lauzes. Son fils continue la tradition. Yvon a été agréé par les Monuments Historiques pour la restauration (en cours) du toit du château de Saint-Geniès.

Dans une zone limitée, au sud, par la ville de Sarlat, au nord par une ligne Montignac, Coly, Nadaillac, à l'ouest par la Vézère et à l'est par une ligne Nadaillac-Carlux, se trouvent réunis de nombreux bâtiments couverts de lauzes. Un tel ensemble mérite intérêt, visite et protection.

Comme bien souvent autrefois, les constructions utilisaient les matériaux locaux qui étaient naturellement à meilleur prix et qui permettaient d'éviter les transports à distance qui posaient des problèmes longtemps insolubles.

LE MATERIAU

La structure géologique du sol de la région délimitée plus haut contenait un calcaire délitable en plaques, relativement facile à utiliser pour les couvertures.

Il s'agit d'un calcaire cristallin très dense qui se trouve à la surface des bancs de cette roche sur une épaisseur de 0,50 à 1 m 20 environ. Au-

dessous, le calcaire n'a pas subi la transformation qui donne sa structure particulière aux lauzes. Ce dernier a toutes les caractéristiques d'un matériau de construction classique pour des murs en pierres.

Les lauzes étaient donc trouvées sur place ou non loin. Les dalles retaillées ont une surface variable en fonction de la nature de l'emploi dans la toiture. Elles ont selon les cas de 2 à 6 cm d'épaisseur.

Mais depuis plusieurs décennies, le nombre de couvertures en lauzes ayant, hélas, diminué, en raison en particulier du prix élevé atteint actuellement, les lieux d'exploitation n'ont plus servi. Heureusement on fait encore des restaurations de toits en lauzes. On se sert alors de lauzes récupérées là où un toit est refait en tuiles (car hélas, un tel toit est moins onéreux) ou bien reprises dans un bâtiment en ruine.

Ce sont les maçons qui étaient les utilisateurs, à la fois du matériau de construction et des lauzes.

LA CHARPENTE, LE POIDS DES LAUZES

Avant d'envisager la mise en place de ces dernières, il me faut décrire la charpente appropriée.

Une telle couverture est lourde. Le poids des lauzes se situe entre 500 à 800 kg au mètre carré. Elle nécessite de reposer sur un mur d'au moins 50 cm d'épaisseur.

C'est ce mur épais qui, grâce à une pente du toit assez forte (45°) supporte cette charge. La toiture dessine un triangle isocèle, les chevrons ayant la même longueur que la largeur intérieure du bâtiment.

LE BOIS DE LA CHARPENTE

Autrefois, toute la charpente était en châtaignier. Il était admis qu'une telle charpente repoussait les araignées. C'est bien le cas.

Actuellement la charpente proprement dite est toute en chêne, par contre les lattes restent en châtaignier.

Les chevrons doivent reposer sur des tirants en dedans du mur en débordant légèrement sur lui.

Dans un toit en lauzes ce lattis est de première importance. Il est d'ailleurs établi par le couvreur et non par le charpentier.

Les lattes ont environ 4 cm d'épaisseur et 8 cm de large. Si elles étaient en chêne, elles seraient pour la plus grande partie en aubier et sujettes à s'altérer assez rapidement alors que le châtaignier n'est pas attaqué par les vers.

LE LATTAGE EST CAPITAL

Le lattage doit obéir à des règles strictes, car la pierre, si elle est bonne peut durer des siècles, le danger viendra des lattes.

La latte était fendue à la main mais le bois n'étant pas toujours rectiligne, ayant tendance à être un peu tors, il fallait rectifier une des

extrémités à la hache, ce qui amenuisait quelque peu cette dernière !

Il faut que la latte soit bien à plat sur le chevron ou levant. Si elle conserve une tendance à se tordre, elle finira par se décoller du chevron et les lauzes risquent d'être déplacées. La bonne technique consiste, afin d'avoir des lattes parfaitement plates et qui ne vrillent pas, à les découper à la scie mécanique. La latte de châtaignier est de toujours, mais les outils modernes la rendent plus durable.

Les lattes couvrent en moyenne 2 à 3 intervalles du chevron.

Les chevrons sont de 12 à 14 cm ou de 14 à 16 cm au rectangle, la plus grande dimension étant la largeur. Ils sont espacés de 50 à 60 cm d'axe en axe. Certaines charpentes anciennes vont jusqu'à 80 cm. Les lattes sont clouées avec des pointes qui étaient classiquement de 7 cm et qui ont maintenant tendance à être de 9 cm, c'est la longueur d'une cheville.

Pour mesurer l'écart libre entre deux lattes, le couvreur utilise la hauteur de son poing fermé, le pouce dressé, soit 12 à 15 cm environ.

VOICI LE MOMENT VENU DE PLACER LES LAUZES

Le rissonage

Dans un premier temps on va « rissoner » (le mot viendrait-il de hérissier en raison de l'aspect hérissé de la toiture après ce prélude). Il s'agit de « bâtir » le chantier comme la couturière bâtit son ouvrage.

Disons tout de suite qu'un rissonage bien fait doit être étanche et peut durer très longtemps. Mais un toit seulement rissoné n'est pas beau à voir. Il est toutefois possible de procéder au montage en un seul temps en alignant sommairement les lauzes. L'aspect « bourru » qui en résulte est acceptable pour un bâtiment secondaire et le coût de la main d'œuvre est moindre.

Quoi qu'il en soit, pour procéder au rissonage, on commence d'abord d'un côté en partant du faite et l'on descend jusqu'au niveau des entrails. On repart ensuite du faite de l'autre côté. Cette manœuvre équilibre les poids sur la charpente, qui, si on montait le tout d'emblée d'un seul côté, risquerait de basculer, d'autant que pendant cette manœuvre et tant que le mur n'est pas atteint, c'est la charpente qui porte tout le poids.

Descendu de l'autre côté, on dépasse le niveau des entrails et l'on se dirige vers le mur, on s'arrête à environ un mètre de celui-ci pour repartir de bas en haut afin de pouvoir mieux réaliser l'étanchéité.

La finition

Pour réaliser celle-ci, on va procéder de bas en haut. Soulignons que ce travail se fait habituellement sans échafaudage. Une planche, appelée « banc », de 3 à 4 m de long et de 20 cm de large est maintenue par deux cordes de 3 cm environ de diamètre attachée au haut du faite sur les lattes. Pour maintenir cette planche à plat, on fixe au dedans et au dehors de celle-ci deux planches réunies en bas et formant un angle dont le côté appuyé sur le toit épouse la pente. Le couvreur se tient sur cette planche et

place à côté de lui les lauzes qu'il retire du rissonage et qu'il va reposer en les alignant soigneusement, taillant régulièrement leurs tranches extérieures.

Notons aussi que les lauzes sont naturellement superposées et alignées en faisant en sorte que la lauze du dessus couvre le joint entre deux lauzes du dessous. Les lauzes ne sont jamais planes mais leurs irrégularités sont compensées par de plus petites pierres qui sont les cales. Elles permettent aussi de « caler » les grandes lauzes afin que leur pente dirige l'écoulement des eaux.

Pose de la « randière » ou gouttière

C'est la première lauze qui va être posée sur le dessus du mur. Ce sera la plus grande. Elle mesure au minimum 60 cm d'avant en arrière et elle déborde nettement. Ce débord est de l'ordre de 16 à 20 cm.

Soulignons dès maintenant que l'épaisseur de la couche de lauzes va en s'amincissant de bas en haut pour des raisons de poids. C'est ainsi que l'épaisseur comptée de la latte au bord visible de l'alignement est de 60 cm au faite du mur et de 20 cm au faite du toit.

La randière comporte deux rangées disposées l'une sur l'autre de sorte que le joint de deux lauzes inférieures corresponde au milieu de la lauze supérieure.

La pierre de la couche supérieure de la randière se nomme la « sur-rande ». Autrefois, elle était en retrait de 5 à 10 cm par rapport à la randière. Actuellement, la randière débordé un peu moins la verticale du mur (maximum 18 cm) et la surrande la chevauche jusqu'à 3 à 4 cm du bord. Cela couvre mieux les joints de la couche sous-jacente, d'où une meilleure étanchéité.

Les « pierres perçantes »

Dans la disposition des lauzes, qui se superposent en allant vers le haut, quelques-unes, plus importantes, doivent, pour maintenir le dispositif, pénétrer entre les lattes et déborder nettement vers l'intérieur. Ce sont les « pierres perçantes ». Un toit bien fait doit être riche en « perçantes ». Il doit y avoir au moins une perçante par mètre carré. Cela donne à cette couverture vue de l'intérieur du grenier un aspect de « baclé » qui surprend à première vue, alors que c'est une vision rassurante pour le propriétaire d'une telle couverture quant à la durée de celle-ci.

Les perçantes sont des lauzes importantes dont on ne dispose pas toujours en nombre suffisant, c'est pourquoi on peut utiliser des « fausses perçantes » disposées en coinçant par-dessous contre la latte la lauze qui affleure la ligne du toit.

On casse la toiture

A 1 m 50 au-dessus du mur, on « casse » la ligne droite de l'alignement du toit en créant un angle rentrant correspondant à un recul de 8 à 10 cm,

on réalise une sorte de « coyau ». Cela réduit un peu l'épaisseur, soulage la charpente, et accélère l'écoulement de l'eau qui est rejetée plus loin.

On procède de la façon suivante : dès le début de la finition, une corde ou cordeau de traçage est fixée au faite de la charpente écartée de celui-ci de 20 cm. Elle descend plus bas que la randière sur laquelle elle se plie. Elle est maintenant tendue par une pierre ou « renard ». Le couvreur qui monte ses lauzes, arrivé à environ 1 m 50 au-dessus du mur, va casser la ligne rectiligne du cordeau en le rapprochant de la charpente de 10 cm.

Les châtières

A peu près au niveau où la pente du toit est cassée, à la coupe, on place des châtières de 20 cm entre 2 levants, au ras d'une latte.

Habituellement elles sont triangulaires, formées de deux « chevrons » qui sont des pierres se rejoignant en V ouvert vers le bas et surmontées d'une pierre importante, le « plateau ou chapeau » de 40 cm de large et débordant de 20 cm, en pente, placé sur la pointe du V et soutenu latéralement par 3+3 assises de pierres horizontales (les landiers).

Le chapeau déborde de sorte que l'eau qui s'en écoule retrouve la pente du toit sous-jacent.

Il peut y avoir des ouvertures rectangulaires dont l'écoulement nécessite une large lauze pour recevoir l'eau.

ET NOUS VOICI AU FAITE DU TOIT

Si l'on additionne les deux épaisseurs des pentes qui se rejoignent et qui n'est plus que de 20 cm, le faite mesure 40 cm d'épaisseur. On va placer deux épaisseurs de pierres choisies spécialement. La pierre de la couche inférieure doit être bien plate ou légèrement concave vers le haut, celle de la couche supérieure légèrement convexe vers le haut. Elles sont moins épaisses que la randière. Le faitage a une face où les deux rangées sont soigneusement taillées, leur tranche étant en biseau tourné vers le haut.

Sur l'autre face (face brute) les pierres ne sont pas taillées et débordent très irrégulièrement (quelquefois jusqu'à 20 cm) dans un désordre apparent. Ce côté irrégulier est tourné du côté de la pluie dominante. S'il y a deux bâtiments en angle on ne mettra pas habituellement du même côté (intérieur de l'angle par exemple) le même dispositif. L'ensemble est en pente vers la face brute. Il y a habituellement deux épaisseurs afin que les joints soient couverts. Rarement il y a trois épaisseurs. On peut en voir à Sarlat. La rangée supérieure dépasse du côté soigneusement taillé la rangée inférieure la surplombant de 4 à 5 cm.

LE MORTIER

Si pendant quelque temps la mode fut de noyer dans un mortier abondant aussi bien ce côté « fini » du faite et les tranches de toitures à l'aplomb des pignons, on est revenu à une pratique plus esthétique qui laisse

visible les tranches des lauzes. Cela permet, en examinant le pignon d'une maison couverte en lauzes, d'y voir une véritable coupe de la couverture et de pouvoir vérifier l'exactitude de ce que je viens d'exposer quant à l'épaisseur décroissante avec l'altitude.

LES ENNEMIS DE LA LAUZE

Mettons à part son plus grand ennemi, son coût, tout en constatant qu'heureusement les spécialistes de couvertures en lauzes sont très sollicités. Les ennemis naturels sont : la mousse au nord ou à l'ombre d'un arbre trop proche et surtout le gel. La pierre de lauzes n'est habituellement pas gélive, mais il peut y en avoir quelques-unes liées au hasard d'un banc de carrière.

Autre ennemi majeur, non de la lauze mais de la toiture, la qualité des lattes et leur montage.

Le moment de la visite est arrivé...

Et maintenant, il ne reste plus qu'à se rendre sur place au bourg de Saint-Geniès et dans les nombreux villages de la commune, ainsi que dans quelques villages alentour, pour admirer ces toitures.

Voir la carte jointe.

L'E.S.P.E.P.-C.P.I.E. de Sireuil publiera prochainement un remarquable travail sur l'Habitat en Sarladais. On y trouvera des illustrations qui compléteront heureusement ce texte. (P. Denoix).



Carte de Belleyme indiquant les villages des environs de Saint-Genès, avec des toitures en lauzes.



Pigeonnier présentant une fort belle toiture.



Vue intérieure d'une assemblage de lauzes.

Les fresques de la chapelle du château de Puyloubard à Beaussac (Mareuil)

par Claude-Henri PIRAUD
et Alain RIBADEAU-DUMAS

Le château de Puyloubard a été élevé au XVI^e siècle, comme en témoignait un linteau de pierre portant les dates 1555-1557 et le monogramme du Christ Sauveur des Hommes, IHS ; il repose probablement sur des bases plus anciennes.

Le roman de Mme de Pindray d'Ambellé *Monseigneur de Puyloubard* ne nous renseignera pas sur l'histoire de cette maison. Mais sachons que Catherine Grand de Luxolière, épouse en 1757 de Jacques de Conan, écuyer, seigneur d'Aucor, décédée en 1785, en avait été la propriétaire, sans pour autant y avoir jamais résidé. Sa succession n'étant pas encore réglée en 1793, le Directoire du district de Nontron ordonna l'inventaire des biens qui la formaient ; les archives d'Aucors conservent la description du repaire de Puyloubard qu'en donnèrent les commissaires :

Le premier lot des Rezerves consiste en la maison ou cidevant château de Réserve, flanqué d'une tour et d'un pavillon et desonoré de plusieurs creneaux, ces creneaux, monumens entiques de tyrannie et de feodalité, pourront disparoître facilement sans endommager cette maison (qui est placée dans une belle situation) au moyen d'un marteau vaillant guidé par un bon sans culotte republicain qui fera disparoître tous ces enciens prejugs.

Les deux filles de Mme de Conan reçurent cette maison et le petit domaine qui l'entourait pour leur « légitime », qui se montait au douzième de la succession, soit environ 3500 livres chacune ; quant au reste, à cause de l'émigration de leurs frères, « il resta acquis à la république ».

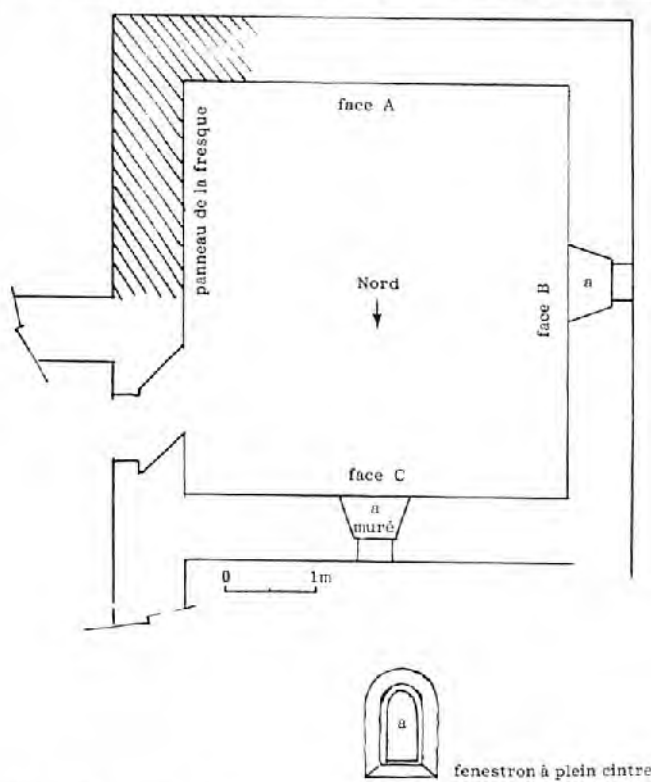
Les zéloteurs de la révolution s'acharnèrent-ils vraiment sur les fameux créneaux ? Constatons seulement que les deux bretèches d'angle sont aujourd'hui abattues, que les bâtiments ont beaucoup souffert du temps et que les marchands de matériaux y sont passés.

En revanche, une petite pièce du rez-de-chaussée (4,70 m × 4,30 m) conserve un remarquable décor mural : les sujets religieux de ces peintures « à fresque » ; les deux petites ouvertures en plein cintre permettent de penser que cette pièce fut jadis une chapelle.

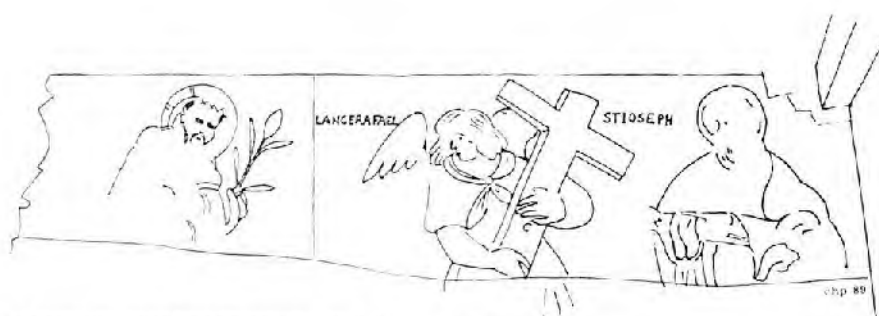
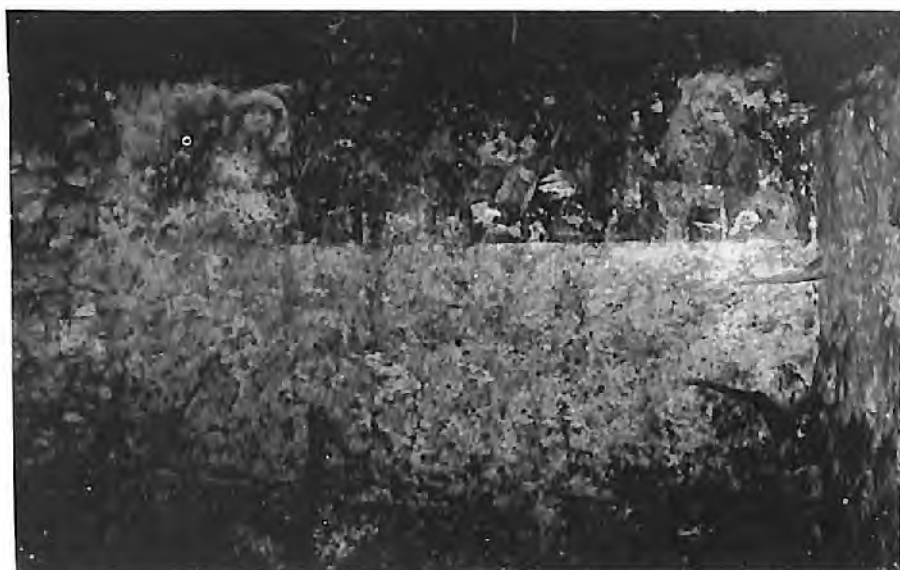
Les quelques photographies que nous avons pu y prendre révèlent un dessin vigoureux et très sûr, avec des couleurs vives et, par endroits, encore très fraîches mais ce décor reste camouflé par des peintures ultérieures (qui auront au moins contribué à le protéger des intempéries). On distingue trois personnages, dont *L'ANGE RAFAEL* et *ST IOSEPH*, sur ces fresques qui forment une bande de 90 cm de haut, à 1,85 m du sol actuel, tournant tout autour de la pièce sauf, malheureusement, dans un angle qui s'était écroulé.

M. et Mme Parant, cultivateurs à Puylobard, ont acquis il y a quelques années ces bâtiments, qu'ils ont relevés, consolidés et mis hors d'eau ; ils veillent sur une curiosité artistique qui, sans nul doute, mériterait protection et restauration.

Cl.-H. P.



Château de Puylobard (Beaussac) : plan de la chapelle.



Château de Puylobard (Beaussac) :relevé de la fresque de la chapelle.

Le temple des Olivoux

par René COSTEDOAT

Il existait au XVII^e siècle à Pomport un temple — desservi par un pasteur particulier — situé à la Calevie. Le destruction de ce temple fut ordonnée en 1685. Le nom de Pomport revient ensuite à plusieurs reprises dans l'histoire du Désert en Bergeracois, dès 1686... En 1789, la « section » de Pomport apparaît au grand jour.

BEAUCOUP D'HESITATIONS

Au début du XIX^e s., l'idée de construire un nouveau temple à Pomport n'allait pas de soi. Selon Prunis, le sous-préfet de Bergerac, le Consistoire optait pour Cunèges et Puyguilhem en 1802. Prunis, lui, considérait en 1803 que « Pomport est plus central et la population y est plus nombreuse »... Mais en 1804, il hésitait encore : un temple « du côté de Pomport ou au Monteil »... En 1810, la question restait en suspens : Maine de Biran, sous-préfet, écrivit aux maires de Pomport, Lamonzie-Saint-Martin et Monestier pour avoir leur avis et celui des marguilliers de leurs communes sur la demande du Consistoire « dans l'objet d'obtenir, pour la célébration du culte protestant, le session d'une église dans chacune des sections de Cunèges, Pomport et Lamonzie-Saint-Martin ». Ce ne fut guère l'enthousiasme... Déjà, l'église du Monteil, ouverte aux deux cultes entre 1799 et 1801, avait été fermée au protestants par le maire de la commune, il avait fallu se contenter d'une grange... Un temple fut construit à Lamonzie Saint-Martin, mais à Pomport la situation précaire perdura...

NAISSANCE, VIE, MORT... SURVIE DU TEMPLE DES OLIVOUX

1828 : (26 juin), Magdeleine-Fanny Carrière de Montvert, propriétaire aux Olivoux, épouse de Louis-François Barraud (fondateur d'une

institution pestalozzienne à Bergerac), donne au Consistoire de Bergerac un terrain de 6 ares, situé à Pomport, pour y construire un temple. Le 1^{er} octobre, une ordonnance royale autorise le Consistoire à accepter la donation.

1829-1831 : construction du temple (coût 4.396,35 F), financée par les protestants et par l'Etat (1.600 F de subventions). Le registre municipal (1816-1853) est muet sur la question. En 1831 le temple est à peu près terminé, mais le carrelage n'a pas pu être effectué (coût : 120 francs...).

1840 : selon le Consistoire, « cet édifice est inachevé », il faudrait 930 francs « pour payer les divers travaux ».

1844 : le maire de Pomport, catholique, proteste contre la contribution, jugée excessive, de sa commune (178 F) à l'indemnité de logement des pasteurs, qui résident à Bergerac.

1841-1872 : érosion des effectifs protestants à Pomport : 159 en 1841 (14,4 % de la population), 128 en 1851 (11,5 %), 111 en 1866 (10,9 %), 102 en 1872 (10,3 %)...

1893 : Pomport perd son statut d'« annexe » dans la paroisse protestante de Bergerac.

1898 : la municipalité commence à refuser de payer sa part (60 F) d'indemnité de logement des pasteurs de Bergerac. Le préfet inscrit d'office la dépense au budget de la commune.

1906 : inventaire (27 février) de l'« Oratoire » (indice de la déchéance) de Pomport, attribué, le 6 décembre, à l'Association culturelle de l'Eglise Réformée de Bergerac.

Années 1940 : le temple n'est plus guère utilisé, la toiture n'est plus réparée...

1948 : le Conseil presbytéral de Bergerac décide, à l'unanimité, de vendre le temple, « en raison des importantes réparations qui sont devenues indispensables » (19 avril). Vente du temple à M. Albéric Bouysalet, propriétaire-agriculteur à Pomport, pour 140.000 francs (12 octobre) : « un bâtiment en très mauvais état situé aux Olivoux, commune de Pomport, autrefois à usage de Temple protestant et aujourd'hui désaffecté, petite remise et terrain autour, le tout de la contenance d'environ 18 ares 10 centiares. » (M^e Hertzog, notaire à Bergerac).

Le temple des Olivoux fut construit en pleine campagne, loin des villes, des gros bourgs, des principaux axes. Le milieu était ingrat, il ne fut guère possible de l'enrichir : au XIX^e s., vignoble et protestantisme n'allaient plus automatiquement de pair en Bergeracois.

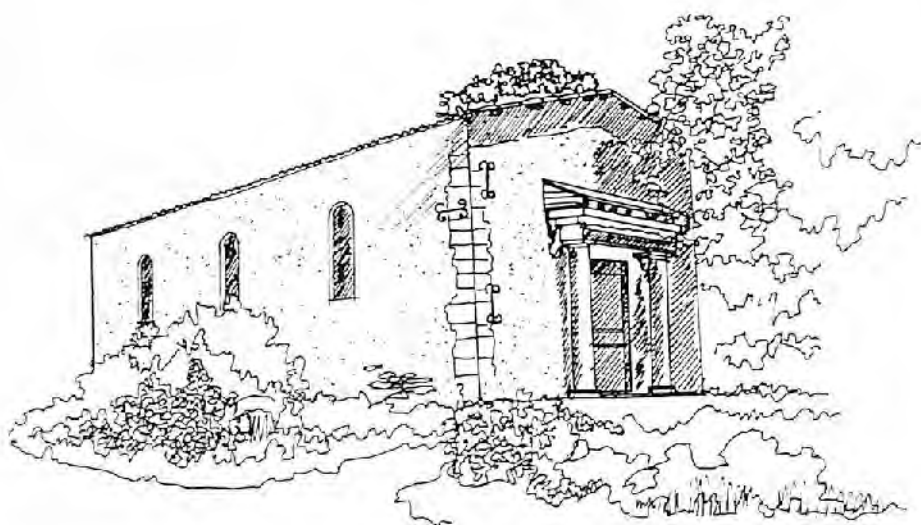
Mais la construction fut menée jusqu'à son terme : on établit devant le temple un petit cimetière, on bâtit une écurie, l'un et l'autre sont toujours visibles. La maçonnerie du temple fut réalisée en petites pierres blanches du pays, pour les murs, en pierres de taille pour les angles, les encadrements, le portail néo-classique et la corniche qui autrefois soutenait l'avant-toit. Il ne semble pas y avoir eu de clocher. Les murs furent crépis à l'extérieur, plâtrés à l'intérieur. Le carrelage fut posé, on voit encore quelques carreaux

de brique (23×23 cm), non vernissés, de couleur allant du blanc au rose... Le plafond fut lambrissé (lambris horizontal), quelques planches couleur bleu-gris sont encore visibles. Quelques bancs à dossier, rustiques, ont été conservés. La chaire, accessible par la sacristie, a disparu, comme la table de communion couverte de marbre rouge, l'harmonium, le tambour de l'entrée en cuir vert (indications de M. Guy Bouysalet). La charpente et la toiture (tuiles creuses) ont été refaites : il a fallu y consacrer la valeur d'une récolte, rappelle Mme veuve Bouysalet. Les trois marches de l'entrée ont été recouvertes, pour pouvoir garer le tracteur.

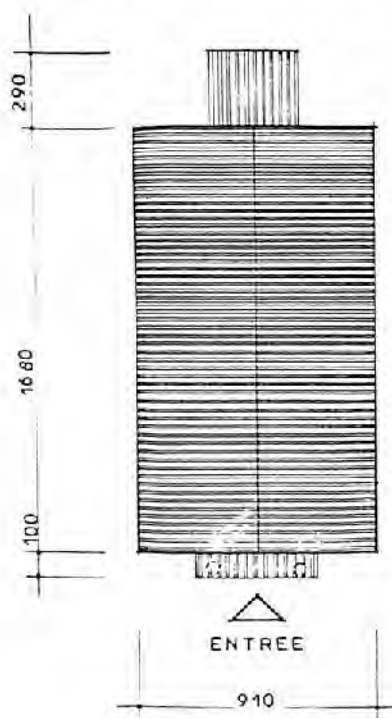
Les protestants avaient dû, bien longtemps, célébrer leur culte dans des granges... Le temple des Olivoux, désaffecté au bout d'un siècle, est devenu un hangar. L'édifice est pour le moment sauvé de la ruine, grâce à ses acquéreurs. Longue survie à ce petit fanum poussé dans les vignes.

R. C.

N.D.L.R. : Pour plus d'informations sur le protestantisme en Bergeracois, se rapporter à l'ouvrage du même auteur : *Le peuple « rebelle » des huguenots de Bergerac*, Ed. Guliver, Beauregard-et-Bassac, 1987.



TEMPLE DES OLIVOUX - POMPORT -



maître d'œuvre
restauré par
Joseph Marie DANTRE
architecte D.P.L.G.
Cité 1922

PLAN - TOITURE
échelle 1:100

Liste des préfets de la Dordogne

par Guy PENAUD

L'abbé Pécout a été le premier à publier une liste des préfets de la Dordogne dans son Histoire de Périgueux. Noël Becquart, dans le « Répertoire numérique de la série M des Archives départementales de la Dordogne », paru en 1971, a complété cette liste.

D'autres auteurs nous ont fourni de précieux renseignements sur les préfets du département : Bernard Le Clère et Vincent Wright (Les préfets de second Empire, paru en 1973), et René Bargeton, Pierre Bougard, Bernard Le Clère, Pierre-François Pinaud (Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870, paru en 1981).

Enfin, la série 2 M 3 des Archives départementales de la Dordogne a été consultée.

On peut enfin citer l'article publié par le père Pierre Pommarède dans le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (tome 63, année 1986, page 156 à 164) sur « les préfets oubliés » de la Dordogne.

La liste qui suit concerne tous les préfets nommés depuis l'an VIII jusqu'en 1990.

11 ventôse an VIII (2 mars 1800)

Léonard Philippe Rivet : né le 15 décembre 1768 à Brive (Corrèze) ; mort le 20 septembre 1853 ; nommé le 11 ventôse an VIII ; installé le 4 germinal an VIII (25 mars 1800) ; remplacé le 12 février 1810.

12 février 1810

Baron Jean Frédéric Théodore Maurice : né le 13 octobre 1775 à Genève (Suisse) ; mort en avril 1851 ; nommé le 12 février 1810 ; installé le 26 juin 1810 ; en congé provisoire le 27 mai 1814 ; remplacé le 10 juin 1814.

10 juin 1814

Léonard Philippe Rivet : nommé le 10 juin 1814 ; installé le 14 juillet 1814 ; cesse ses fonctions le 6 avril 1815.

6 avril 1815

Baron Charles François Luce Didelot : né le 28 mars 1769 à Paris ; mort le 1er novembre 1850 ; nommé le 6 avril 1815 ; installé le 1er mai 1815 ; remplacé le 14 juillet 1815.

14 juillet 1815

Comte Louis Joseph Duhamel : né le 8 août 1777 à Bordeaux (Gironde) ; mort le 11 février 1859 ; nommé le 14 juillet 1815 ; installé le 30 août 1815 ; remplacé le 8 décembre 1815.

8 décembre 1815

Colonel Baron François Louis Joseph de Bourcier de Montureux : né le 4 mai 1768 à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; mort le 29 décembre 1837 ; nommé le 8 décembre 1815 ; installé le 30 décembre 1815 ; cesse ses fonctions le 20 février 1817.

20 février 1817

Louis Pépin de Bellisle : né le 9 avril 1788 à Nantes (Loire-Atlantique) ; mort le 5 septembre 1823 ; nommé le 20 février 1817 ; installé le 24 mars 1817 ; remplacé le 19 janvier 1819.

10 février 1819

Comte Constant Marie Huchet de Cintré : né le 27 mai 1775 à Rennes (Ille-et-Vilaine) ; mort le 30 mars 1861 ; nommé le 10 février 1819 ; installé le 24 avril 1819 ; démissionnaire, remplacé le 27 janvier 1828.

27 janvier 1828

Charles Louis Jacques Maxime de Chastenet de Puysegur : né le 11 janvier 1773 à La Rochelle (Charente-Inférieure) ; mort le 8 juin 1839 ; nommé le 27 janvier 1828 ; installé le 5 mars 1828 ; remplacé le 12 novembre 1828.

12 novembre 1828

Arnaud de Lingua de Saint-Blanquat : né le 11 juillet 1779 à Saint-Lizier (Ariège) ; mort le 19 juillet 1864 ; nommé le 12 novembre 1828 ; installé le 5 décembre 1828 ; remplacé le 19 août 1830.

19 août 1830

Jacques Marquet de Montbreton de Norvins : né le 17 juin 1769 à Paris ; mort le 30 juillet 1854 ; nommé le 19 août 1830 ; installé le 2 septembre 1830 ; remplacé le 14 mai 1831.

14 mai 1831

Jean Scipion Anne Mourgue : né le 21 février 1772 à Montpellier (Hérault) ; mort le 31 juillet 1860 ; nommé le 14 mai 1831 ; installé le 30 mai 1831 ; remplacé le 14 juillet 1833.

14 juillet 1833

François Auguste Romieu : né le 30 fructidor an VIII (17 septembre 1800) ; mort le 16 novembre 1855 ; nommé le 14 juillet 1833 ; installé le 6 août 1833 ; remplacé le 9 juillet 1843.

9 juillet 1843

Léger Combret de Marcellac : né le 18 août 1789 à Gimel (Corrèze) ; mort le 13 juin 1865 ; nommé le 9 juillet 1843 ; installé le 27 juillet 1843 ; révoqué le 29 février 1848 ; ne quitte la préfecture que le 5 mars 1848.

2 mars 1848

Thomas Dusolier : né le 26 floréal an VII (15 mai 1799) ; mort le 19 septembre 1877 ; commissaire du Gouvernement de la Dordogne le 2 mars 1848 ; installé le 5 mars 1848 ; révoqué, remplacé le 23 mars 1848.

14 mars 1848

Jean Baptiste Clément Dulac : né le 5 frimaire an XIV (26 novembre 1805) ; mort le 5 avril 1889 ; commissaire du Gouvernement de la Dordogne avant le 14 mars 1848 ; démissionnaire le 15 mars 1848 (Dusolier ayant refusé de laisser sa place).

François Numa Dufraisse : né le 11 octobre 1814 à Ribérac (Dordogne) ; mort le 4 avril 1851 ; commissaire du Gouvernement de la Dordogne avant le 14 mars 1848 ; démissionnaire le 15 mars 1848 (Dusolier ayant refusé de laisser sa place).

22 mars 1848

Jean Chavoix : né le 8 fructidor an XIII (26 août 1805) à Excideuil (Dordogne) ; mort le 16 septembre 1881 ; commissaire du Gouvernement de la Dordogne, désigné le 22 mars 1848, arrivé à Périgueux le 24 mars 1848 ; remplacé le 2 juin 1848.

Etienne Alexis Ludovic Lamarque : né le 4 décembre 1819 à La Capelle-Biron (Lot-et-Garonne) ; mort le 14 août 1899 ; commissaire du Gouvernement de la Dordogne ; désigné le 22 mars 1848 ; arrivé à Périgueux le 24 mars 1848 ; remplacé le 2 juin 1848.

Charles Gabriel Montagut : né le 6 juin 1818 à Excideuil (Dordogne) ; mort le 22 novembre 1873 dans le naufrage, dans les eaux américaines, du paquebot « Ville du Havre » ; commissaire du Gouvernement de la Dordogne ; désigné le 22 mars 1848 ; arrivé à Périgueux le 24 mars 1848 ; remplacé le 2 juin 1848.

2 juin 1848

Jean Baptiste Ernest Caylus : né le 17 avril 1813 à Paris ; mort le 31 mars 1878 ; nomination autorisée le 31 mai 1848 ; nommé le 2 juin 1848 ; installé le 16 juin 1848 ; remplacé le 31 octobre 1848.

31 octobre 1848

Louis Marie Philibert Edgar de Renouard de Sainte-Croix : né le 22 mai 1812 en mer sous pavillon français ; mort le 29 septembre 1893 ; nommé le 31 octobre 1848 ; installé le 9 novembre 1848 ; remplacé le 7 mars 1851.

7 mars 1851

Vicomte Jean Baptiste Albert de Calvimont de Saint-Robert : né le 21 floréal an XII (11 mai 1804) à Saint-Antoine-d'Auberoche (Dordogne) ; mort le 16 février 1858 ; nommé le 7 mars 1851 ; installé le 13 mars 1851 ; cesse ses fonctions en novembre 1853.

5 décembre 1853

Jean Baptiste Emile Jaubert : né le 23 ventôse an XI (14 mars 1803) à Barcelonnette (Basses-Alpes) ; mort le 20 avril 1872 ; nommé le 5 décembre 1853 ; installé le 16 décembre 1853 ; remplacé le 8 avril 1856.

8 avril 1856

Alexandre Ladreit de Lacharrière : né le 5ème complémentaire an VIII (22 septembre 1800) à Coux (Ardèche) ; mort le 10 août 1869 ; nommé le 8 avril 1856 ; installé le 17 avril 1856 ; préfet honoraire le 16 octobre 1865.

16 octobre 1865

Honoré Hippolyte Girard de Villesaison : né le 7 octobre 1812 à Saint-Pierre-de-Jards (Indre) ; mort le 14 septembre 1867 ; nommé le 16 octobre 1865 ; installé le 15 novembre 1865 ; mort en fonction le 14 septembre 1867.

5 octobre 1867

Jean Marie François Léon Chamboduc de Saint Pulgent : né le 21 février 1822 à Montbrison (Loire) ; mort le 5 juillet 1875 ; nommé le 5 octobre 1867 ; installé le 21 octobre 1867 ; remplacé le 26 novembre 1869.

26 novembre 1869

Jean Baptiste Stanislas Boffinton : né le 27 août 1817 à Bordeaux (Gironde) ; mort le 10 décembre 1899 ; nommé le 26 novembre 1869 ; installé le 21 décembre 1869 ; remplacé le 5 septembre 1870.

5 septembre 1870

Louis Amédée Guilbert : né le 14 juin 1831 à Beaulieu-les-Fontaines (Oise) ; mort le 20 février 1902 ; nommé par acclamations du haut du balcon de la préfecture, préfet de la Dordogne le 4 septembre 1870 ; remplacé le 10 avril 1871.

10 avril 1871

Pierre Pétiniaud de Champagnac : nommé le 10 avril 1871 ; remplacé le 25 janvier 1872.

25 janvier 1872

Emile Laurent : nommé le 25 janvier 1872 ; remplacé le 15 février 1873.

15 février 1873

Jean Charles Gustave de Toustain du Manoir : né le 22 janvier 1817 à Poitiers (Vienne) ; mort le 14 mars 1878 ; nommé le 15 février 1873 ; installé le 22 février 1873 ; remplacé le 16 octobre 1873.

16 octobre 1873

Emile Lorois : nommé le 16 octobre 1873 ; remplacé le 28 août 1874.

28 août 1874

François Vivaux : nommé le 28 août 1874 ; remplacé le 13 avril 1876.

13 avril 1876

Charles Delpont de Vissec : nommé le 13 avril 1876 ; remplacé le 19 mai 1877.

19 mai 1877

Baron de Raffélis de Broves : nommé le 19 mai 1877 ; remplacé le 17 décembre 1877.

17 décembre 1877

Louis Oustry : nommé le 17 décembre 1877 ; remplacé le 15 mars 1879.

15 mars 1879

Dumarest : non installé.

23 mars 1879

Charles Roussel : nommé le 23 mars 1879 ; remplacé le 3 septembre 1879.

3 septembre 1879

Anatole Catusse : né le 24 décembre 1847 à Saint-Dizier (Haute-Marne) ; nommé le 3 septembre 1879 ; remplacé le 13 juin 1882.

13 juin 1882

Gustave Le Mallier : nommé le 13 juin 1882 ; remplacé le 4 avril 1883.

4 avril 1883

Louis Bargeton : nommé le 4 avril 1883 ; remplacé le 6 mars 1886.

6 mars 1886

Paul Laugier-Mathieu : nommé le 6 mars 1886 ; installé le 15 mars 1886 ; remplacé le 20 juin 1888.

20 juin 1888

Prosper Fournier : nommé le 20 juin 1888 ; décédé en fonction le 22 décembre 1892.

31 décembre 1892

Frédéric Mascle : nommé le 31 décembre 1892 ; remplacé le 24 septembre 1900.

24 septembre 1900

Henri Estellé : né le 19 août 1850 ; nommé le 24 septembre 1900 ; installé le 11 octobre 1900 ; admis à faire valoir ses droits à la retraite le 3 octobre 1910.

3 octobre 1910

Pierre Beauvais : nommé le 3 octobre 1910 ; remplacé le 31 décembre 1913.

31 décembre 1913

Chaleil : non installé.

28 janvier 1914

François Victor Joseph Antoine Canal : né le 4 octobre 1866 à Saint-Germain-des-Près (Tarn) ; nommé le 28 janvier 1914 ; installé le 1er février 1914 ; remplacé le 1er mai 1918.

1er mai 1918

Paul Roquère : nommé le 1er mai 1918 ; installé le 10 mai 1918 ; remplacé le 4 mars 1920.

4 mars 1920

Alexandre Poivert : né le 18 avril 1868 à Bordeaux (Gironde) ; nommé le 4 mars 1920 ; installé le 15 mars 1920.

22 octobre 1920

Paul Gervais : non installé.

22 octobre 1920

Mathivet : non installé.

26 octobre 1920

Alexandre Poivert : remplacé le 28 août 1924.

28 août 1924

Paul Périès : né le 2 mai 1872 à Chambrun ; nommé le 28 août 1924 ; remplacé le 29 mai 1929.

29 mai 1929

René Andrieu : nommé le 29 mai 1929 ; installé le 20 juin 1929 ; remplacé le 8 novembre 1934.

8 novembre 1934

Alfred Antony : né le 27 juillet 1882 à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure) ; nommé le 8 novembre 1934 ; installé le 6 décembre 1934 ; remplacé le 22 mai 1937.

22 mai 1937

Marcel Joseph Hippolyte Jacquier : né le 20 octobre 1885 à Saint-Etienne (Loire) ; nommé le 22 mai 1937 ; installé le 11 juin 1937 ; remplacé le 16 novembre 1940.

30 octobre 1940

Maurice Labarthe : nommé le 30 octobre 1940 ; installé le 16 novembre 1940 ; remplacé le 14 novembre 1941.

14 novembre 1941

René Rivière : nommé le 14 novembre 1941 ; installé le 6 décembre 1941 ; remplacé le 8 janvier 1943.

8 janvier 1943

Jean Popineau : né le 27 septembre 1902 à Romorantin (Loir-et-Cher) ; nommé le 8 janvier 1943 ; installé le 16 janvier 1943 ; cesse ses fonctions le 7 juin 1944.

7 juin 1944

Jean Callard : né le 12 mars 1910 à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; sous-préfet de Bergerac ; apprend le 7 juin 1944 par radio qu'il est désigné par le préfet régional pour remplacer le préfet Popineau ; nommé officiellement le 23 juin 1944 ; installé le 26 juin 1944 ; cesse ses fonctions le 20 août 1944.

8 juin 1944

Maxime Roux : préfet clandestin du Maquis désigné à ce poste à Breuilh le 8 juin 1944 ; nommé officiellement le 20 août 1944 ; remplacé le 18 avril 1946.

18 avril 1946

André Lahillonne : nommé le 18 avril 1946 ; installé le 30 avril 1946 ; remplacé le 19 octobre 1947.

19 octobre 1947

Serge Philippe Louis François Baret : né le 18 février 1910 à Hargnies (Ardennes) ; nommé le 19 octobre 1947 ; installé le 7 décembre 1947 ; remplacé le 16 avril 1951.

16 avril 1951

Pierre Félix Maurice Rolland : né le 27 octobre 1902 au Puy (Puy-de-Dôme) ; installé le 16 avril 1951 ; remplacé le 22 août 1959.

22 août 1959

Robert Elie Pissère : né le 14 mai 1915 à Salles-d'Aude (Aude) ; nommé le 22 août 1959 ; installé le 16 septembre 1959 ; remplacé le 15 janvier 1962.

15 janvier 1962

Jean Taulelle : né le 15 avril 1914 à Alès (Gard) ; nommé le 15 janvier 1962 ; remplacé le 21 décembre 1967.

21 décembre 1967

François Charles Maxime Mignon : né le 2 novembre 1913 à Nyons (Drôme) ; nommé le 21 décembre 1967 ; installé le 1er février 1968 ; remplacé le 11 décembre 1970.

11 décembre 1970

Pierre Maurice Paul Béziau : né le 17 janvier 1920 à Asnières (Seine) ; nommé le 11 décembre 1970 ; installé le 4 janvier 1971 ; remplacé le 14 juin 1973.

14 juin 1973

Jean Lucchesi : né le 24 juillet 1918 à Mourepiane (Bouches-du-Rhône) ; nommé le 14 juin 1973 ; installé le 1er juillet 1973 ; remplacé le 14 avril 1975.

14 avril 1975

Claude Edouard Louis Vieillescazes : né le 25 mars 1923 à Cholet (Maine-et-Loire) ; installé le 14 avril 1975 ; remplacé le 9 mai 1977.

9 mai 1977

Gérard André Bélorgey : né le 27 novembre 1933 à Paris ; installé le 9 mai 1977 ; remplacé le 21 octobre 1980.

21 octobre 1980

Raymond Jaffrezou : né le 1er septembre 1928 à Glomel (Côtes-du-Nord) ; installé le 21 octobre 1980 ; remplacé le 1er août 1983.

1er août 1983

Jean Biacabe : né le 3 septembre 1925 à Bordeaux (Gironde) ; installé le 1er août 1983 ; mort en fonction.

1er octobre 1984

Jacques Gasnier : né le 9 juin 1933 à Varades (Loire-Atlantique) ; installé le 1er octobre 1984 ; remplacé le 1er juillet 1987.

1er juillet 1987

Patrice Pierre Marie Magnier : né le 18 juillet 1938 à Paris ; installé le 1er juillet 1987, remplacé le 19 mars 1990.

19 mars 1990

Pierre Sébastiani : né le 27 octobre 1939 à Savigny-sur-Orge (Essonne) ; installé le 19 mars 1990.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

A propos des couteaux de Nontron

par Brigitte et Gilles DELLUC

L'histoire du couteau de Nontron reste à écrire. Ce modeste objet — un des rares souvenirs du Périgord qui ne soit pas comestible — n'a fait l'objet que de rares notes (Lavigne, 1989, le **Journal du Périgord**, n° 1).

Les quatre couteaux présentés ici proviennent de la collection de notre regretté ami et collègue le prince Mario Ruspoli (qui les faisait remonter au XVIII^e siècle). Leur longueur est de : 14 cm, 18 cm, 45 cm et 50 cm. Ils se terminent respectivement par une queue de carpe (le 1 et le 4), une boule avec un anneau (le 3) et une petite bague de laiton, peut-être rapportée (le 2). Le décor est fait de 3 ou 4 fois trois incisions circonférentielles (dans chaque groupe, la première et la troisième sont pointillées), et, pour chaque groupe, une série, disposée de la même façon, de V marqués à leur sommet de trois points (cela pour les couteaux 2 et 4 ; le plus grand étant décoré d'une ligne pointillée supplémentaire). Les deux autres couteaux sont différents : un peu plus ventrus et décorés chacun de 3 groupes de trois incisions circonférentielles (l'incision centrale de chaque groupe étant la plus profonde), sans autre ornement. On pourrait presque douter de l'origine nontronnaise des couteaux 2 et 4 ; le 1 est signé, sur la lame (**A. Petit, Nontron**), et le 4 est une réplique géante.

Un cinquième couteau (non figuré), de même provenance, est d'une taille plus petite encore (l = 12 cm). Il a la même forme générale que les couteaux 1 et 4, le même décor, mais il se termine asymétriquement, en galoche, comme la plupart des couteaux fabriqués actuellement. Il n'a pas de virole. C'est un couteau portant une publicité : **Paris Imprimerie Vieillemaud et ses fils**. Il paraît plus récent. Sa lame, comme celle des quatre autres, est lancéolée.

Ce qui est peu banal, c'est qu'un couteau, analogue aux couteaux 2 et 3, terminé par une sphère (mais sans anneau de laiton), a été une des deux armes d'un crime qui demeure une énigme dans les annales judiciaires françaises : l'assassinat, le 10 août 1883, de l'avocat Ducros de Sixt et de sa sœur, en leur demeure proche de l'église Saint-Sulpice à Paris. Si l'on connaît bien les armes de ce double forfait (un marteau et ce couteau, conservés au musée de la préfecture de Police sous les numéros 344 et 345), si la presse de l'époque publia la photographie de l'assassin (qui fut capturé immédiatement et eut le sort que prévoyait la rigueur des lois), et celle des armes, on ne put jamais savoir le mobile du crime ni même l'identité précise du cimetière, qui garda, jusqu'à la mort, un silence obstiné.

Nous n'avons pas su trouver, dans les vitrines du musée de l'Armée ou dans celles du musée militaire de Périgueux, les couteaux de Nontron qui, comme nous l'avait appris M. Chaperon, coutelier, furent fabriqués durant la Grande guerre à

l'intention des « nettoyeurs » de tranchées, mais nous conservons un couteau de Nontron, à virole d'acier, et non de laiton, fabriquée, durant la dernière guerre, avec des tôles empruntées aux Citroën C4, qui avaient la particularité de ne point être noires (renseignement fourni par M. Chaperon).

La fabrication, au début de notre siècle, de ces objets a été décrite en 1932 par H.C. Nous ignorons le patronyme de cet auteur, mais il cite la source à laquelle il a puisé : « Notre distingué compatriote M. Charles Lapeyronnie, ancien et brillant élève de l'Ecole supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux, a bien voulu nous communiquer une étude très fouillée sur la coutellerie nontronnaise jusqu'à la période qui a suivi immédiatement la grande guerre — étude qu'il a présentée à l'Ecole supérieure de commerce de Bordeaux en mars 1928 ».

Souhaitons que, parmi nos collègues dont on connaît l'obstination et la sagacité, quelqu'un puisse retrouver ce dossier et l'exploiter ici-même, pour une meilleure connaissance de la coutellerie nontronnaise.

B. et G.D.

C..., H. (1932) La coutellerie nontronnaise, *Le Périgord illustré, touristique, économique*, 1, n° 5, p. 13-14, 2 ill.

Douay, S. (1988) L'assassin sans nom, *Historia*, n° 494 (février 1988), p. 104-110, 4 ill.



NOTES DE LECTURE

Direction départementale de la Solidarité et de la Prévention. Traces, Conseil général de la Dordogne, Périgueux, 1990.

Le Conseil général de la Dordogne et la direction départementale de la Solidarité et de la Prévention ont souhaité souligner l'œuvre importante réalisée par les assistantes sociales en Périgord depuis leur création, surtout en milieu rural, où leur rôle social n'est pas suffisamment connu.

ADAM 24 et ADAM 47. **Que sont nos kiosques devenus ?** Chez les auteurs, Périgueux et Agen, 1990.

Les associations pour la diffusion et l'animation musicale en Dordogne et en Lot-et-Garonne ont eu l'heureuse initiative de réaliser l'histoire des kiosques à musique dans ces deux départements, en rappelant l'importance de ces kiosques pour l'animation musicale dans les villes et les bourgs encore récemment.

C'est aussi l'occasion de rappeler que les kiosques font partie intégrante du paysage urbain et qu'il convient impérativement de sauvegarder ceux que le temps ou le désintérêt n'a pas encore détruit.

Bruno Pascal Lajoinie. Meyrals sépia. Chez l'auteur, Meyrals, 1990.

Dans cette petite plaquette, l'auteur décrit ce que fut le terroir meyralais et ses habitants depuis 1880 jusqu'à 1930, en décrivant notamment les principaux faits sociaux ou économiques à l'échelle de cette commune. De nombreuses cartes postales anciennes font revivre les hommes et leur environnement.

Claire Gérardin. **Connaître et savourer le Périgord.** Chez l'auteur, Périgueux, 1990.

Voilà un guide original pour les vacances ou les fins de semaine en famille. A partir de circuits, l'auteur propose en effet de partir sur des routes « buissonnières, à la découverte de monuments, de sites pittoresques ou de vieux villages. Des descriptions, des commentaires, des renseignements divers et même de bonnes adresses pour dormir ou manger complètent ce guide original et... utile.

Frédéric Vitoux. **La Vézère coule depuis longtemps en Europe.** Histoire des papeteries de Condat. Condat, 1989.

C'est toute l'histoire des papeteries de Condat qui nous est livrée dans ce bel album réalisé à l'initiative de l'entreprise. Histoire économique, mais aussi histoire humaine, depuis l'implantation de l'usine sur les bords de la Vézère en 1907.

Marthe Marsac. **Armand du Périgord.** Chez l'auteur, Périgueux, 1989.

L'auteur nous conte l'histoire d'Armand (Herman dans les textes anciens) de Périgord, né au XII^e siècle au château de Grignols. Il fut Grand Maître du Temple de 1232 à 1244. C'est dire qu'il connut les conflits sanglants menés pour le maintien d'une présence chrétienne en Palestine.

Dans l'histoire de l'Ordre du Temple, Armand est resté l'un des plus vertueux et des plus prestigieux parmi les Grands Maîtres.

Christian Chevillot. **Sites et cultures de l'Age du bronze en Périgord.** Editions Vésuna, Périgueux, 1989.

Cet important ouvrage (deux volumes dont un d'illustrations) reprend la thèse soutenue le 9 juin 1988 par Christian Chevillot à l'Université de Bordeaux III.

Cette étude fait le point sur l'ensemble des connaissances intéressant les sites et les cultures de l'Age du bronze dans notre région. Comme le précise l'auteur, « il s'agit avant tout de dresser un inventaire, le plus complet possible, des découvertes relatives à l'Age du bronze en Dordogne, seule condition préalable à de futurs travaux plus approfondis ».

A la suite du travail de prospection et de visite de multiples sites, il conviendra d'engager des fouilles méthodiques sur des lieux précis. Mais le présent travail sera la référence indispensable aux chercheurs et... à ceux que le Périgord intéresse hors des sentiers battus.

Jean Lauffray. **La tour de Vésone à Périgueux.** Editions du CNRS - 49ème supplément à Gallia, Paris, 1990.

On attendait avec impatience cette « somme » sur la tour de Vésone, réalisée par Jean Lauffray, avec la collaboration d'Ernest Will, Max Sarradet et Claude Lacombe.

Ce travail rend compte de sept campagnes de fouilles et de relevés effectués de 1965 à 1969. Les auteurs décrivent avec précision les vestiges mis au jour et analysent des hypothèses de restitution.

Avec ce monument, Périgueux possède un monument de première importance, qui s'inscrit dans un environnement encore insuffisamment connu et dont il conviendra de tenir le plus grand compte dans les études de voie rapide à l'intérieur de la ville.

Paule Lachaud. **En segre Jacquou.** Edité par la Maintenance Guyenne-Périgord du Félibrige et le Comité du Périgord pour la langue occitane.

L'auteur nous convie à une évocation poétique et musicale de la vie au temps de Jacquou. La même sensibilité se retrouve dans les dessins d'Eric Bazas.

Christian Signol. **La rivière espérance.** Editions Robert Laffont, Paris, 1990.

Un beau roman, bien écrit, où revivent ceux pour qui la rivière Dordogne était à la fois vie et espérance ; une vie dure sans doute, avec ses épreuves, mais riche d'amitié et d'humble grandeur.

Geneviève Caron-Machwitz. **Bruzac ou les doigts du temps.** Editions Pyrène, Saint-Avit-Rivière, 1990.

Ce roman est l'occasion pour l'auteur de faire revivre quelques pages de l'histoire des châteaux de Bruzac ; des notes d'histoire suivent en outre le récit, qui lui, se déroule de nos jours.

Alain Corbin. **Le village des cannibales.** Aubier, Paris, 1990.

L'auteur tente de comprendre l'horrible tragédie de Hautefaye, en replaçant les circonstances du meurtre dans le contexte social et culturel de l'époque. Un travail important, où chaque acteur est remis à sa place.

Jean-Claude Bonnal. **Charles de Gaulle, son enfance, ses nombreux voyages en Périgord.** Editions du Roc de Bourzac, Bayac, 1990.

L'auteur évoque en premier lieu l'enfance de Charles de Gaulle dans la demeure familiale de la Ligerie, à Champagne-Fontaines. Puis il rappelle les différents voyages de celui-ci à travers le Périgord, en 1945, en 1947, en 1949, en 1951 et enfin en 1961.

De nombreuses photographies et des documents d'archives illustrent ce bel album, préfacé par Jacques Chaban-Delmas.

Victor Grand. **Les annales du Terrassonnais.** Editions du Roc de Bourzac, Bayac, 1990.

Réédition à l'identique de cet intéressant ouvrage sur Terrasson et sa région, publié en 1889 et devenu introuvable.

Dominique Audrerie.

Ralph Gibson : **Rigorisme et Liguorisme dans le Diocèse de Périgueux, XVIIe-XIXe siècles (1).**

Avec saint Alphonse de Liguori (1696-1787), la théologie morale aborde un tournant de son histoire, celui du probabilisme. Lorsqu'une loi morale n'est pas établie avec certitude, il convient de respecter la liberté du chrétien même contre la loi. Tel est le principe dégagé par Liguori, du moins tel qu'il sera compris au XIXe siècle.

Ce n'était pas là un simple débat d'idées. Il y avait de nombreuses applications pratiques, notamment dans les domaines du prêt à intérêt et de la contraception. Bien plus, c'était le fondement même du sacrement de pénitence qui évoluait. Liguori mettait l'accent sur la miséricorde, sur le pardon bien plus que sur la sanction. La notion de tribunal s'effaçait et l'Eucharistie n'était plus seulement une récompense mais aussi une aide, un secours pour l'homme pêcheur. Le Dieu d'amour supplante le Juge.

La publication, en 1832, par l'abbé Gousset, d'une *Justification de la théologie morale du B. Alphonse-Marie de Liguori* marque le tournant essentiel dans l'histoire de la théologie morale. C'est que peu après, en 1835, l'autorité de l'abbé Gousset se trouva confirmée puisqu'il fut nommé évêque de Périgueux.

Il y arriva en mars 1836 ; dès juillet 1840, il devint archevêque de Reims et cardinal en 1850.

Ce sont les quatre années passées à Périgueux que Ralph Gibson a tenu à étudier.

A la fin du XVIIIe siècle, les diocèses de Périgueux et de Sarlat avaient connu la même réaction rigoriste que les autres diocèses de France. A Périgueux, cela transparaissait dans le Rituel publié en 1651 par Mgr de Brandon. Trente ans plus tard, le Rituel de Mgr Boux est nettement plus restrictif. C'est le problème du délai d'absolution qui devient primordial. Cela s'accroîtra encore avec Mgr de Prémeaux.

Ralph Gibson note au passage, et fort justement, que ce rigorisme n'a rien à voir avec la jansénisme. On retrouve trace de ce rigorisme dans les manuels utilisés au séminaire et dont certains sont parvenus jusqu'à nous. Pourtant, d'assez

(1) Revue d'Histoire de l'Eglise de France. Tome LXXV - n° 195 - Juil.-déc. 1989, p. 315 à 342.

nombreux fidèles manifestaient leur hostilité à cette absence de miséricorde. Lorsque survint la Révolution, Gibson croit pouvoir établir une corrélation entre la rigueur des prêtres et leur refus de la Constitution civile du clergé. Il remarque toutefois que la personnalité hautaine de Mgr de Flamarens joua un rôle considérable en ce qui concerne le serment, au moins le premier. En sens inverse, Mgr Lacombe joua au maximum la conciliation envers les prêtres jureurs. L'arrivée de Mgr de Lostanges, en 1821, entraîna un retour du rigorisme mais ce n'est pas sans réticences de la part des fidèles et de la part du clergé. Le terrain était donc prêt pour accueillir Mgr Gousset et le liguorisme. Comment s'y prit le nouvel évêque ? On ne le sait pas très bien, mais on constate les effets de son action.

L'essentiel fut, semble-t-il, le changement des responsables du séminaire et, en conséquence, l'évolution de l'enseignement que renforçait la création, en 1837, des conférences ecclésiastiques. On vit apparaître dans celles-ci les questions-clés du probabilisme.

Le départ de Mgr Gousset pouvait faire craindre un brutal retour en arrière. Il n'en fut rien heureusement. Au contraire, Mgr Massonnais, s'inspirant peut-être de l'enquête communale de Brard lancée en 1835 par le préfet Romieu, diffusa en 1841 un questionnaire que remplirent 367 ecclésiastiques, sur les 375 qui étaient occupés au ministère paroissial. On connaît ainsi les documents utilisés par un grand nombre de prêtres.

Gibson note d'abord qu'il s'agit d'un clergé jeune : 10 % seulement de ces prêtres ont connu la révolution, 83 % ont moins de 50 ans ! Et il constate que, sur 302 prêtres possédant 662 ouvrages de théologie, Liguori est cité 106 fois et Bouvier, l'évêque du Mans, 51 fois.

La campagne menée par Mgr Gousset avait donc déjà porté des fruits. Elle avait touché en majorité les plus jeunes et les plus récemment ordonnés. Ce fut le mérite de Mgr Massonnais d'avoir poursuivi l'œuvre de Mgr Gousset.

Par ailleurs, un nouveau rituel fut rendu nécessaire par l'adoption progressive du rit romain sous l'épiscopat de Mgr Georges. Ce rituel romain était dégagé de tous les ajouts rigoristes du XVIII^e siècle.

La seconde moitié du XIX^e siècle vit triompher progressivement le liguorisme et donc une théologie morale moins rude.

Il faut bien garder en mémoire qu'une grande majorité de fidèles ne manifestait que méfiance à l'égard de la confession alors que le clergé en faisait un élément déterminant de la religion. Le liguorisme devait donc permettre une pastorale mieux adaptée au temps et aux fidèles. Il était davantage une attitude, un esprit qu'une doctrine absolument précise. C'était une évolution essentielle du catholicisme dans la région.

L'étude de Ralph Gibson apporte une contribution tout à fait intéressante à la connaissance d'une époque assez peu étudiée dans la vie religieuse du Périgord. Elle complète d'ailleurs une autre étude du même auteur parue dans les *Annales du Midi* (t. 98, n° 174 - avril-juin 1986, p. 213-236) sous le titre *Missions paroissiales et rechristianisation en Dordogne au XIX^e siècle*.

Ralph Gibson avait déjà consacré sa thèse de III^eme cycle à Lyon aux *Notables et l'Eglise dans le diocèse de Périgueux, 1821-1905*.

M. Berthier.

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture

- La culture du tabac en Périgord P. Fénélon, mai 1990.
- Restitution d'une tholos du temple de Vésone M. Sarradet, mai 1990.
- Les peintures murales de l'église de La Chapelle-Faucher Ch. Morin,
E. Payen, mai 1990.
- Les tapisseries du Vatican P. Dubuisson, mai 1990.
- L'église post-romane de Mayac M. du Cheyron d'Abzac, mai 1990.
- Quand Daumesnil cherchait sa place Ch. Salviat, mai 1990.
- Le paléolithique supérieur et la vallée de l'Isle J. Gausson, mai 1990.
- Un hôtel qui a fait école A. Herguido, mai 1990.
- Bergerac : circulation et identité de la ville au XVIII^e siècle R. Costedoat, mai 1990.
- Baldus, photographe de Périgueux en 1850 D. Dubeau, mai 1990.

..

Le Conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation préalable en séance publique par leur auteur.

On est prié d'adresser les textes à :

M. le Directeur de la publication
Bulletin de la S.H.A.P.
18, rue du Plantier
24000 Périgueux.

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison, ou à défaut, archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

..

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

ERRATUM

Dans notre première livraison 1990 (t. CXVII, p. 3), la composition du conseil d'administration de la S.H.A.P., pour 1990, n'indique pas le titulaire du poste de secrétaire général du bureau.

Il s'agit bien entendu d'une erreur technique due à notre imprimeur.

Chaque lecteur aura complété de lui-même cette lacune, bien involontaire, et attribué à M. Dominique Audrerie la place qu'il occupe depuis plusieurs années avec tant de compétence et de dévouement.